



WEST AFRICAN POWER POOL
SYSTEME D'ECHANGES
D'ENERGIE ELECTRIQUE
OUEST AFRICAIN

RAPPORT ANNUEL 2021

Systeme d'Échanges
d'Énergie Électrique
Ouest Africain



SOMMAIRE

	Page
Liste des acronymes	3
1. Présentation de l'EEEOA	5
• Vision, mission	5
• Membres , organes de gouvernance	6
• Cartographie des membres	7
• Organigramme	8
• Membres du Conseil Exécutif	9
2. Faits saillants	12
3. Mot du Président du Conseil Exécutif	14
4. Mot du Secrétaire Général	16
5. Exécution des projets prioritaires	18
6. Mise en place du Marché Régional de l'Electricité	28
7. Gestion Administrative et Financière	35
8. Réunions statutaires de l'EEEOA	42
9. Statistiques d'exploitation du Réseau interconnecté de l'EEEOA	45
10. Conclusion et Perspectives pour 2022	46
Annexe 1	47

LISTE DES ACRONYMES

AFC	Africa Finance Corporation
AFD	Agence Française de Développement
AGoSE - AO	Améliorer la Gouvernance du Secteur de l'Energie en Afrique de l'Ouest
AKSA	AKSA Energy Company Limited
BAD	Banque Africaine de Développement
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BID	Banque Islamique de Développement
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CCMO	Comité Conjoint de Mise en Œuvre de Projet
CEB	Communauté Electrique du Bénin
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEET	Compagnie Energie Electrique du Togo
CI-ENERGIES	Côte d'Ivoire Energies
CIE	Compagnie Ivoirienne d'Electricité
CIC	Centre d'Information et de Coordination
CLSG	Projet d'interconnexion Côte d'Ivoire – Liberia – Sierra Leone – Guinée
CPSE	Comité de Planification Stratégique et de l'Environnement
EAGB	Empresa Publica de Electricidad e Agua de Guinée Bissau
ECG	Electricity Company of Ghana
EDG -SA	Electricité de Guinée
EDM-SA	Energie du Mali
EDSA	Electricity Distribution Supply Authority
EEEOA	Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
EMS	Energy Management System
FAT	Factory Acceptance Test
GRIDCo	Ghana Grid Company
ICCP	Inter-Control Centre Communications Protocol
LEC	Liberia Electricity Corporation
MCC	Millennium Challenge Corporation
MMS	Market Management System
NAWEC	National Water and Electricity Company Ltd of Gambia
NEPAD-IPPF	New Partnership for Africa Development / Infrastructure Project Preparatory Facility
NIGELEC	Société Nigérienne d'Electricité
OJT	On the Job Training
OMVG	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
PAR	Plan d'Action de Réinstallation
PGSE	Plan de Gestion Social et Environnemental
PIPES	Planning, Investment Programming and Environmental Safeguard
PMU	Phasor Measurement Unit
PSS	Power System Stabilizer
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SAT	Site Acceptance Test (Réception sur site)
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique

SCADA	Supervisory Control and Data Acquisition
SDH	Synchronous Digital Hierarchy
Senelec	Société Nationale d'Electricité du Sénégal
SOGEM	Société de Gestion de l'Energie de Manantali
SONABEL	Société Nationale d'Electricité du Burkina
SPS	Special Protection Scheme
S/T	Show and Tell
SVC	Static Var Compensator
TCN	Transmission Company of Nigeria
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGP	Unité de Gestion de Projet
UMO	Unité de Mise en Œuvre
USAID	Agence des Etats-Unis pour le Développement International
VRA	Volta River Authority
WAMS	Wide Area Measurement System



1. PRESENTATION DE L'EEEOA

Le Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA/WAPP) a été créé par Décision A/DEC.5/12/99 du 22ème Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO.

La Convention d'établissement de l'EEEOA a été adopté par Décision A/DEC.18/01/06 du 29ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats Membres de la CEDEAO tenu à Niamey en janvier 2006 qui a également conféré à l'EEEOA, par Décision A/DEC.20/01/06, le statut d'Institution Spécialisée de la CEDEAO.

Un Accord de siège a été signé le 5 juillet 2006 entre l'EEEOA et le Gouvernement de la République du Bénin conférant à l'EEEOA, les privilèges et immunités diplomatiques nécessaires à son bon fonctionnement. Le Secrétariat Général de l'EEEOA est sis à la Zone des Ambassades, PK 6, Akpakpa, Cotonou.

VISION DE L'EEEOA : Intégrer les opérations et l'exploitation des réseaux électriques nationaux dans un marché régional unifié de l'électricité en vue d'assurer, à moyen et long terme, aux populations des Etats membres de la CEDEAO un approvisionnement en énergie électrique régulier, fiable et à un coût compétitif.

MISSION DE L'EEEOA : Promouvoir et développer des infrastructures de production et de transport d'énergie électrique et assurer la coordination des échanges d'énergie électrique entre les Etats membres de la CEDEAO.

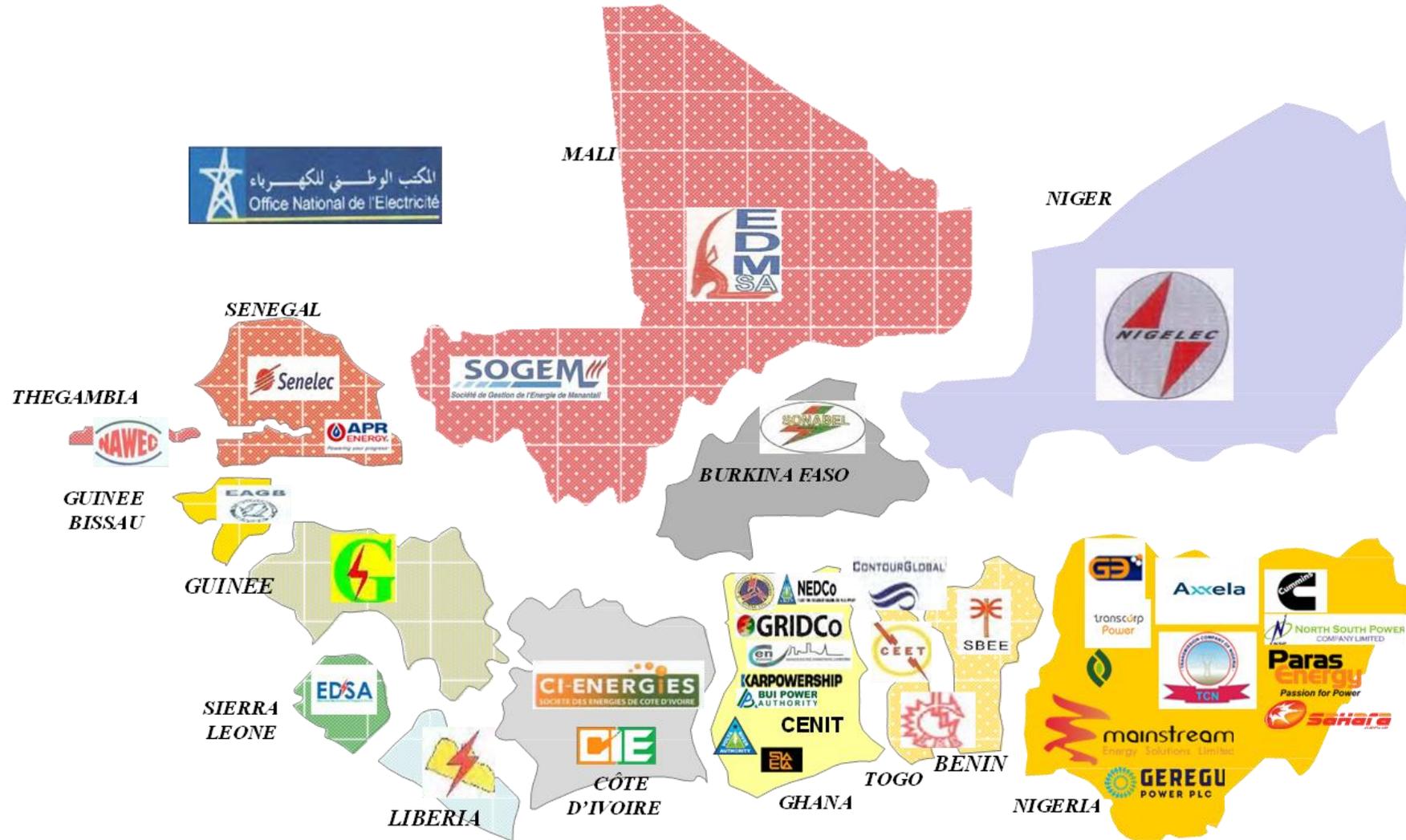
MEMBRES : depuis l'Assemblée Générale tenue le 05 novembre 2021 à Ouagadougou au Burkina Faso, l'EEEOA compte 39 membres dont un membre observateur.

Sociétés membres de l'EEEOA au 31 décembre 2021					
1		Aksa Energy Company Ghana Ltd (Ghana)	21		Liberia Electricity Corporation (Libéria)
2		APR Energy (Sénégal)	22		Mainstream Energy Solutions Limited (Nigéria)
3		AXXELA Limited (Nigeria)	23		National Water and Electricity Company Limited (Gambie)
4		BUI Power Authority (Ghana)	24		North South Power Company Ltd (Nigéria)
5		CENIT Energy Limited (Ghana)	25		Northern Electricity Distribution Company Ltd (Ghana)
6		CenPOWER Generation Company Limited (Ghana)	26		*Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable du Maroc (Maroc)
7		Communauté Électrique du Bénin (Togo, Bénin)	27		Pacific Energy Company Limited (Nigéria)
8		Compagnie Energie Electrique de Togo (Togo)	28		Paras Energy and Natural Resources Development Ltd (Nigéria)
9		Compagnie Ivoirienne d'Electricité (Côte d'Ivoire)	29		Sahara Power Group Ltd (Nigeria)
10		Contour Global (Togo)	30		SAPELE Power PLC (Nigéria)
11		Côte d'Ivoire Energies (Côte d'Ivoire)	31		Société Béninoise d'Énergie Électrique (Bénin)
12		Cummins Power Generation Ltd (Nigéria)	32		Société de Gestion de l'Énergie de Manantali (Mali, Senegal, Mauritania, Guinea)
13		Empresa Publica de Electricidade e Agua de Guine-Bissau (Guinea Bissau)	33		Société Nationale d'Electricité du Burkina (Burkina)
14		Electricité de Guinée (Guinea)	34		Société Nationale d'Electricité du Sénégal (Sénégal)
15		Electricity Company of Ghana (Ghana)	35		Société Nigérienne d'Electricité (Niger)
16		Electricity Distribution and Supply Company (Sierra Léone)	36		Sunon Asogli Power (Ghana) Ltd. (Ghana)
17		Energie du Mali-SA (Mali)	37		Transcorp Power (Nigéria)
18		GEREGU Power Plc	38		Transmission Company of Nigeria (Nigéria)
19		Ghana Grid Company (Ghana)	39		Volta River Authority (Ghana)
20		Karpowership Ghana Company Ltd (Ghana)			

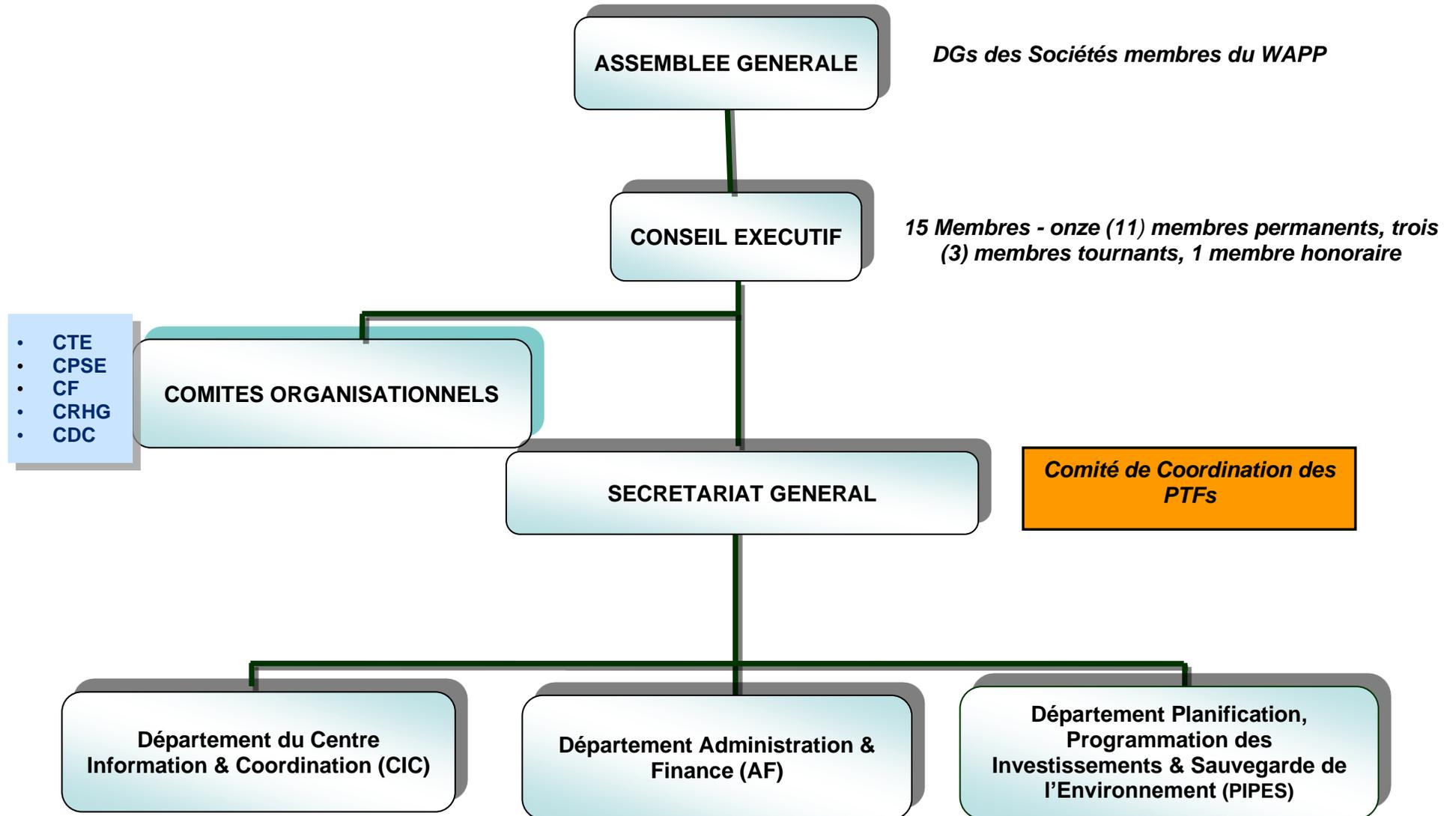
*Membre observateur

ORGANE DE GOUVERNANCE DE L'EEEOA : L'EEEOA dispose de quatre (4) organes de gouvernance qui sont : l'Assemblée Générale, le Conseil Exécutif, les Comités organisationnels et le Secrétariat Général.

CARTOGRAPHIE DES SOCIETES MEMBRES DE L'EEEOA



ORGANIGRAMME DE L'EEEEOA



MEMBRES DU CONSEIL EXECUTIF DE L'EEEOA : le Conseil Exécutif compte 15 membres dont 11 membres permanents, 3 membres tournants (élus pour un mandat de 2 ans) et un membre honoraire. Les membres tournants dont le mandat a commencé en novembre 2019 (EDM – SA, Mainstream Energy Solutions Ltd et NEDCo) ont été remplacé au cours de l'Assemblée Générale tenue en novembre 2021 à Ouagadougou par de nouveaux membres (KARPOWERSHIP, NIGELEC et SUNON ASOGLI).

Membres permanents :

- | | |
|------------------------------|----------------|
| - TCN : | Président |
| - CI-ENERGIES : | Vice-Président |
| - Secrétaire Général EEEOA : | Membre |
| - CEB : | Membre |
| - EDG : | Membre |
| - GRIDCo : | Membre |
| - SBEE : | Membre |
| - Senelec : | Membre |
| - SOGEM : | Membre |
| - SONABEL : | Membre |
| - VRA : | Membre |

Membres tournants entrants :

- | | |
|------------------|--------|
| - KARPOWERSHIP : | Membre |
| - NIGELEC : | Membre |
| - SUNON ASOGLI : | Membre |

Membres tournants sortants :

- | | |
|---------------------------------|---------------|
| - EDM - SA : | <i>Membre</i> |
| - Mainstream Energy Solutions : | <i>Membre</i> |
| - NEDCo : | <i>Membre</i> |

Membre honoraire :

- | | |
|-------------------------|--------|
| - Monsieur Joseph MAKOU | Membre |
|-------------------------|--------|

Président du Conseil Exécutif



M. Sule Ahmed ABDULAZIZ, CEO et MD TCN

Vice-Président du Conseil Exécutif

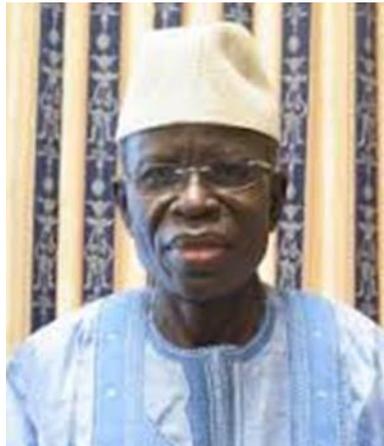


M. Papa Mademba BITEYE, DG Senelec

Membres permanents



M. Siengui A. KI, SG EEEOA



M. Karimou CHABI SIKA, DG CEB



M. Noumory SIDIBE, DG CI-ENERGIES



M. Bangaly MATY, DG EDG



M. Ebenezer ESSIENYI, CEO GRIDCO



M. Jacques Paradis, DG SBEE



M. Tamsir NDIAYE, DG SOGEM



M. Baba Ahmed COULIBALY, DG SONABEL



M. Emmanuel ANTWI-DARKWA, CEO VRA

Membres Tournants



M. Oumar DIARRA, DG EDM – SA



M. Lamu AUDU, CEO Mainstream



M. Osmani Aliduba AYUBA, MD NEDCO

Membre Honoraire



M. Joseph MAKOJU

2. FAITS SAILLANTS

2.1. Premier Compact Régional en Energie du MCC avec l'EEEOA

Après plusieurs mois de négociations, le Millennium Challenge Corporation (MCC) a signé, le 17 mai 2021, un accord de coopération avec l'EEEOA. Cet accord de coopération, le Premier Compact Régional du genre entre le MCC et une institution sous-régionale, permettra à l'EEEOA d'effectuer l'étude de faisabilité et l'étude d'impacts environnemental et social du projet de renforcement de l'interconnexion électrique reliant la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

Il est à noter que la signature du protocole d'accord entre d'une part, les gouvernements du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire et d'autre part, le MCC dans le cadre de ce compact régional, est intervenu le 16 juin 2021.

La réalisation de ce projet permettra de renforcer l'intégration des deux pays au secteur énergétique ouest-africain.

2.2. Début des travaux d'équipement du CIC

Après un lancement officiel en janvier 2017, les travaux de construction et d'équipement du CIC ont connu des retards au niveau des travaux de génie civil pour diverses raisons. Toutefois suite aux mesures vigoureuses adoptées par le Secrétariat Général, le Maître d'Œuvre et le Bailleur de Fonds, les choses sont rentrées dans l'ordre et le chantier a repris normalement.

Ainsi en début d'année 2021, la partie technique du bâtiment a été remise à l'entreprise attributaire du marché de l'équipement en outils de gestion du réseau interconnecté de l'Afrique de l'Ouest et du marché régional de l'électricité (EMS, MMS, WAMS, PMU, Télécoms, etc.). Ces travaux ont commencé le 04 février 2021.

L'ensemble des travaux du bâtiment (génie civil et équipement) devraient s'achever au cours du premier semestre de l'année 2022, s'il n'y a pas de nouveau retard.

2.3. Début des mises sous tension sur les réseaux des Projets CLSG et Boucle OMVG

Après des retards provoqués essentiellement par les effets de la pandémie de la COVID 19, les Projets CLSG (interconnexion 225 kV entre la Côte d'Ivoire, le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée) et Boucle OMVG (interconnexion 225 kV entre la Guinée, la Guinée Bissau, la Gambie et le Sénégal) ont convenablement avancé cette année et les premières mises en service séquentielles des ouvrages se sont déroulées comme suit :

- Pour le **Projet CLSG** : (i) le poste de Man (Côte d'Ivoire) le 27 février 2021 ; (ii) la ligne Man – Yekepa et le poste de Yekepa (Libéria) le 20 avril 2021 ; (iii) la ligne Yekepa – Buchanan et le poste Buchanan (Libéria) le 03 mai 2021 ; (iv) la ligne Buchanan – Monrovia et le poste de Monrovia (Libéria) le 23 mai 2021 ; (v) synchronisation du poste Monrovia et du barrage Mont Coffee le 11 août 2021 ; (vi) la ligne Monrovia – Mano – Kenema et le poste de Kenema (Sierra Leone) le 06 septembre 2021 et (vii) la ligne Kenema – Bikongor et le poste de Bikongor (Sierra Leone) le 21 septembre 2021.
- Pour le **Projet de Boucle OMVG** : (i) le poste de Kaolack (Sénégal) le 23 août 2021, (ii) la ligne L1a et L1b (Kaolack-Birkelane- Tambacounda), la ligne L6b (Soma-Birkelane), le poste de Tambacounda (Sénégal) et le poste de Soma (Gambie) le 14 octobre 2021.

La Gambie et le Sénégal sont donc les deux premiers pays à pouvoir tirer profit du projet de Boucle OMVG avec l'inauguration officielle à Soma en Gambie de l'interconnexion entre ces deux pays le 23 octobre 2021 en présence des Chefs d'État de la Gambie, de la Guinée Bissau et du Sénégal.

2.4. Poursuite des réflexions sur la Sécurisation des Echanges Transfrontaliers d'Energie Electrique – Mise en place du Fonds Renouvelable de Soutien aux Liquidités (FRSL)

Suite à l'adoption en décembre 2018 de la Directive pour la Sécurisation des Echanges Transfrontaliers d'Energie Electrique dans le cadre du Marché Régional de l'Electricité de la CEDEAO, la Banque mondiale a marqué son soutien à la Directive à travers l'octroi d'une subvention de 300 millions de dollars US à 6 pays de la CEDEAO en juillet 2020 : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria, Mali et Sierra Leone.

Il devait s'en suivre des réflexions sur la mise en place d'un Fonds Renouvelable de Soutien aux Liquidités (FRSL) qui est un système de garantie collective destiné à encourager le bon comportement des acteurs du Marché Régional de l'Electricité et à promouvoir le respect des termes et conditions des contrats d'achat et de fourniture d'électricité. Un Groupe de Travail a été mis en place pour conduire ces réflexions.

Ce Groupe de Travail comprenant des acteurs régionaux (EEEEOA et ARREC) et des sociétés d'électricité membres de l'EEEEOA poursuit les réflexions sur la mise en place du FRSL. Pour l'année 2021 elle a tenu une première réunion par vidéoconférence le 29 juin 2021 réunissant outre les membres du Groupe de Travail, des experts de la Banque mondiale et de Lion's Head, une banque d'investissement.

Une deuxième réunion s'est tenue les 26 et 27 octobre 2021 à Abidjan en marge d'une réunion des Comités Consultatifs de l'ARREC.

2.5. Admission d'un nouveau membre au sein de l'EEEEOA

Au cours de la 16^{ème} Assemblée Générale de l'EEEEOA tenue le 05 novembre 2021 à Ouagadougou au Burkina Faso, un nouveau membre, la société AXELA Limited, a été admis au sein de l'EEEEOA.

Cette nouvelle admission porte à trente-neuf (39) le nombre de membres de l'EEEEOA.

3. MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF



Eng. Sule Ahmed ABDULAZIZ
Président du Conseil Exécutif du WAPP

C'est un plaisir pour moi, au nom du Conseil Exécutif de l'EEEOA, de vous faire la situation de activités conduites durant l'année 2021 par le Conseil Exécutif de notre organisation. Une deuxième année difficile du fait la pandémie de la COVID-19 qui sévit à travers le monde.

Tout comme en 2020, le Secrétariat Général faisant preuve de résilience, avec l'appui de l'ensemble des sociétés membres de l'EEEOA, à travers entre autres l'observation des mesures de lutte contre la pandémie et une meilleure maîtrise de l'utilisation des technologies de communication pour travailler à distance, a pu conduire l'essentiel de ses activités. Néanmoins, certaines activités qui devaient absolument se dérouler sur le terrain ont été plus négativement impactées par la pandémie et ont enregistré des retards.

Travaillant dans le respect des exigences de la COVID 19, le Secrétariat Général a pu organiser l'ensemble des réunions statutaires du Conseil Exécutif et des Comités Organisationnels en visioconférence ou en mode hybride. L'Assemblée Générale tenue du 1er au 5 novembre 2021 à Ouagadougou s'est déroulée en mode hybride. Ces réunions statutaires ont permis à notre Institution d'atteindre des résultats appréciables.

Les Comités Organisationnels se sont penchés sur un certain nombre de dossiers qu'ils ont validé et transmis au Conseil Exécutif pour adoption. Certains de ces dossiers ont été portées devant

l'Assemblée Générale pour décision finale. On peut citer entre autres :

- La stratégie de E-Learning et la stratégie de mise en réseau des Centres d'Excellence régionaux.
- Les frais de participation au Marché Régional de l'Electricité.
- Les directives pour le détachement d'opérateurs au Centre d'Information et de Coordination de l'EEEOA.
- L'extension de la Dorsale Nord de l'EEEOA au Togo avec un nouveau tronçon reliant le Nord du Togo à l'Est du Burkina Faso.
- Les Etats Financiers de l'année 2020 de l'EEEOA.
- Le Programme de Travail et le Budget du Secrétariat Général de l'EEEOA pour l'année 2022. A noter qu'en dépit de la pandémie de la COVID 19, le budget 2022 connaît un accroissement de 21% du fait d'une augmentation importante du budget d'investissement, la part du budget financée par les Partenaires Techniques et Financiers de l'EEEOA que nous tenons une fois de plus à féliciter pour leur soutien continu.

Parmi les réalisations de cette année 2021, nous sommes heureux de citer, l'admission d'un (01) nouveau membre dans le Pool, par décision de l'Assemblée Générale de novembre 2021 à Ouagadougou ainsi que celle de trois (03) nouveaux membres tournants au Conseil Exécutif pour un mandat de deux (02) ans en remplacement de ceux qui ont exercé le mandat 2019 - 2021. Le nouveau membre de l'EEEOA est AXXELA Limited du Nigéria tandis que les nouveaux membres tournants du Conseil Exécutif sont KARPOWERSHIP et SUNON ASOGLI tous deux du Ghana ainsi que NIGELEC du Niger.

Au nouveau membre tout comme aux membres tournants du Conseil Exécutif, je souhaite à nouveau la bienvenue. De même, pour les membres sortants du Conseil Exécutif à savoir EDM – SA du Mali, Mainstream Energy Solutions Ltd du

Nigéria et NEDCo du Ghana, je voudrais les remercier pour leur apport précieux dans le management de l'EEEOA.

Les études et travaux préparatoires de mise en œuvre des projets prioritaires du Plan Directeur de la CEDEAO et l'élaboration des textes de gouvernance du Marché Régional de l'Electricité de la CEDEAO se sont poursuivis sans difficultés majeures.

Les travaux devant permettre l'interconnexion des quatorze (14) pays continentaux de la CEDEAO à travers le Projet d'interconnexion CLSG et Projet de Boucle OMVG qui avaient été sévèrement impactés par la pandémie de la COVID 19 durant l'année 2020 ont connu une reprise durant l'année 2021 avec le début des mises en service séquentielles laissant espérer leur fin en 2022.

Bien que les travaux du Projet ICC aient ralenti vers la fin de 2021, nous travaillons actuellement sérieusement pour terminer le projet. Comme prévu, le projet ICC ainsi que le Projet de

Synchronisation du réseau WAPP devraient s'achever en 2022.

La fin de ces quatre (04) projets précités, rappelons-le, doit permettre le début de la Phase 2 du Marché Régional de l'électricité de la CEDEAO.

Nous espérons que tous les objectifs fixés pour l'année 2022 seront atteints, d'autant plus que nous connaissons mieux la pandémie de COVID 19 et les mesures qui permettront de lutter efficacement contre sa propagation, voire son éradication. J'appelle donc chaque membre de l'EEEOA et les exécuteurs de projets dans chaque catégorie à accélérer les travaux pour s'assurer que nous respectons les délais prévus afin de faire de la deuxième phase du marché régional de l'électricité une réalité.

Eng. Sule Ahmed ABDULAZIZ

4. MOT DU SECRETAIRE GENERAL



M. Siengui A. Kl,
Secrétaire Général de l'EEEOA

Cela fait deux années consécutives que le monde entier est confronté à la pandémie due à la COVID 19. En dépit des retards provoqués dans le déroulement des travaux, l'EEEOA avance dans la mise en œuvre du Marché Régional Compétitif de l'Electricité, en se servant comme boussole du Plan d'Affaires 2020 – 2023, lui-même dérivé du Plan Directeur de Développement des Moyens Régionaux de Production et de Transport d'Énergie Électrique de la CEDEAO, période 2019-2033.

Dans la recherche de nouveaux Partenaires Techniques et Financiers en vue d'aider à la mise en œuvre des projets prioritaires, l'EEEOA est heureuse d'annoncer qu'elle a pu cette année 2021 conclure un accord avec le Millenium Challenge Corporation (MCC) des USA. Cet accord portera sur la mise en œuvre du premier Compact Régional en l'énergie électrique du MCC. Il concerne le renforcement de l'interconnexion Côte d'Ivoire – Burkina Faso.

Les principaux projets prioritaires dont l'achèvement devait permettre le début de la phase concurrentielle du marché régional de l'électricité avancent jusque-là de manière satisfaisante conformément aux plannings réactualisés en 2020.

Ainsi, les travaux du Projet CLSG (interconnexion 225 kV entre la Côte d'Ivoire, le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée) et ceux de la Boucle OMVG (interconnexion 225 kV entre la Guinée, la Guinée Bissau, la Gambie et le Sénégal) devraient s'achever en 2022 comme prévu. Les mises en

service séquentielles des ouvrages des deux projets ont commencé respectivement en février 2021 et août 2021 et se poursuivent normalement. En rappel ces deux projets permettront de réaliser l'interconnexion électrique des états continentaux de la CEDEAO.

Après s'être mis d'accord avec l'entreprise de génie civil sur un plan d'action pour la réalisation de leur composante des travaux, l'ensemble des travaux de construction et d'équipement du projet CIC (Centre d'Information et de Coordination) devraient se terminer à la fin du premier semestre de l'année 2022. Le Secrétariat Général devrait alors déménager dans ses nouveaux locaux qui sont inclus dans le projet CIC.

L'ensemble des travaux du Projet de Synchronisation des Réseaux de l'EEEOA devraient s'achever en 2022, avec un premier test de synchronisation au cours du premier semestre de l'année 2022.

Les projets qui sont au stade de la préparation ou de quasi-démarrage sur le terrain connaissent également une progression satisfaisante.

Concernant le Projet Dorsale Nord de l'EEEOA, les évaluations des offres pour les lignes et postes 330 kV ainsi que les lignes et postes 225 kV sont quasiment finalisées et les contrats sont en cours de signature. La mise en œuvre des Plans d'Action de Réinstallation (PAR) et des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) est en cours dans certains pays (Bénin, Niger et Burkina) ou sur le point de démarrer (Nigéria). Les enchères devant permettre aux sociétés de production d'énergie du Nigéria de fournir de l'énergie à la ligne sont en cours de préparation. Le recrutement du personnel complémentaire pour l'Unité de Gestion du Projet (UGP) Dorsale Nord a été finalisé.

Il faut cependant signaler qu'une étude sera entreprise pour l'ajout d'un nouveau tronçon à la Dorsale Nord. Il reliera le nord du Togo à la dorsale dans l'est du Burkina Faso. Les termes de référence pour recruter les consultants qui seront chargés des études de préinvestissement ont été finalisés et le processus de mobilisation du financement a démarré avec l'envoi en octobre 2021 d'une requête de financement au NEPAD-IPPF.

Des progrès quasi similaires à ceux du Projet Dorsale Nord ont également été réalisés en ce qui

concerne l'interconnexion électrique 225 kV Guinée-Mali, les contrats étant soit déjà signés ou dans le processus de négociations et de signature.

Quant au Projet de Dorsale Médiane de l'EEEOA devant relier dans une première étape le Nigéria, le Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire, les consultants en charge de l'étude de faisabilité et de l'étude d'impacts environnemental et social ont été recrutés. Les études sont en cours et se déroulent sans entrave. Le rapport final provisoire sur le cadre institutionnel de mise en œuvre du projet a été adopté en marge des travaux de l'Assemblée Générale de l'EEEOA le 03 novembre 2021 par les Directeurs Généraux des sociétés d'électricité impliquées et les Directeurs Généraux de l'Energie des ministères en charge de l'énergie des pays concernés.

A l'initiative de la Banque Africaine de Développement (BAD), une nouvelle dorsale s'est ajoutée aux projets prioritaires de l'EEEOA. Il s'agit de la Dorsale Trans-sahélienne du G5-Sahel. Elle devrait relier la Mauritanie au Tchad en passant par le Mali, le Burkina Faso et le Niger, les 5 pays constituant le G5-Sahel. La Mauritanie et le Tchad ne faisant pas parti de la CEDEAO ont cependant donné mandat à l'EEEOA pour entreprendre les études de préinvestissement. Les TdR pour l'étude de pré-faisabilité ont été finalisés et le processus de sélection du Consultant devant mener ces études a été lancé.

Quatre pays sont concernés par les projets régionaux de production d'énergie solaire ayant déjà commencé : Burkina Faso, Mali, Gambie et Niger. C'est au Burkina Faso que le projet est le plus avancé avec le processus d'organisation en cours des enchères pour sélectionner les entreprises devant construire les parcs solaires selon le modèle « plug and play ».

Les études de préinvestissement du premier projet prioritaire identifié à l'issue de l'étude d'optimisation de la production hydroélectrique du fleuve Saint Paul au Liberia sont en cours et avancent normalement.

Concernant la mobilisation de nouveaux financements, le Secrétariat Général de l'EEEOA poursuit ses efforts envers les Partenaires Techniques et Financiers. Cette année, du fait de la pandémie de la COVID 19, la 36ème réunion de coordination des PTF de l'EEEOA s'est tenue par visioconférence le 27 mai 2021. D'ores et déjà,

comme nous l'avons dit plus haut, le MCC s'est joint à la liste des PTF de l'EEEOA et financera entièrement les études de préinvestissement du projet de renforcement de l'interconnexion Côte d'Ivoire – Burkina Faso. L'USTDA quant à elle participera au financement des études de préinvestissement du projet de renforcement de l'interconnexion Côte d'Ivoire – Libéria. La recherche de financements pour l'exécution du projet de renforcement de l'interconnexion 330 kV Nigeria – Bénin se poursuit dans le but d'obtenir des financements proposant des conditions concessionnelles pour les pays et sociétés concernées par le projet.

Tout comme l'année dernière, la 16ème session de l'Assemblée Générale de notre Institution dont le thème est « **opérationnaliser le marché de l'électricité dans un environnement de défis** » s'est tenue à Ouagadougou du 01 au 05 novembre 2021 sous format hybride, pandémie de la COVID 19 oblige. Le thème est une invite à redoubler d'efforts pour rendre opérationnelle la phase concurrentielle du marché de l'énergie électrique bien que notre sous-région soit confrontée à plusieurs défis (sanitaire, sécuritaire, financier, etc.) qui viennent ralentir notre avancée.

L'Assemblée Générale a été l'occasion pour l'EEEOA de dire une fois de plus sa satisfaction et sa sincère reconnaissance aux PTF pour leur soutien sans cesse renouvelé qui permet la réalisation de nombre de projets, rapprochant ainsi l'EEEOA inexorablement de son but, à savoir la réalisation d'un marché régional concurrentiel de l'électricité. Cette Assemblée Générale a également permis d'admettre pour un mandat de deux ans, trois nouveaux membres tournants au sein du Conseil Exécutif en remplacement de 3 autres. Enfin une société nigériane a été admise comme trente-neuvième membre de l'EEEOA.

Je voudrais également adresser ma profonde gratitude à la Commission de la CEDEAO, au Conseil Exécutif, aux sociétés membres de l'EEEOA, ainsi qu'au personnel du Secrétariat Général de l'EEEOA pour tous les efforts et sacrifices consentis qui ont permis la poursuite des activités dans certaines périodes difficiles et d'avancer dans l'exécution des projets.

Bonne lecture à vous tous de ce rapport annuel 2021 de l'EEEOA.

5. EXECUTION DES PROJETS PRIORITAIRES

Les projets prioritaires sont ceux contenus dans le **Plan Directeur de la CEDEAO pour le Développement des Moyens Régionaux de Production et de Transport d'Énergie Électrique 2019- 2033**. Ce Plan est l'outil de planification de la mise en œuvre des lignes de transport d'énergie électrique et d'interconnexion de grande envergure des pays de la CEDEAO ainsi que de grandes centrales de production adoptées par les Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO.

L'essentiel des activités liées aux projets prioritaires sont menées par le Département PIPES de l'EEEOA.

5.1. Mobilisation de Financements et Préparation de Projets

La mobilisation des ressources est une étape importante dans la préparation et la mise en œuvre du programme d'investissement prioritaire de l'EEEOA et constitue une activité primordiale du Secrétariat Général de l'EEEOA.

5.1.1. Réunion de Coordination des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) de l'EEEOA

Le Secrétariat Général de l'EEEOA a organisé en visioconférence le 27 mai 2021, la 36^{ème} réunion de coordination des PTF de l'EEEOA. Au cours de cette réunion, le point d'avancement des projets prioritaires de l'EEEOA a été fait et les besoins en financement ont été présentés. Le Secrétariat Général de l'EEEOA a également organisé en mode hybride (présentiel-visioconférence) le 4 novembre 2021, la 37^{ème} réunion de coordination des PTF de l'EEEOA en marge des travaux de la 16^{ème} session de l'Assemblée Générale. Au cours de cette réunion, certains PTF ont présenté les facilités et soutiens qu'ils peuvent offrir à l'EEEOA pour la mise en œuvre de son programme énergétique régional. Les besoins en financement ont également été présentés. Ces besoins s'élèvent à un montant équivalent à 16,7 millions Euros et 2 946,8 millions USD pour la période 2021 à 2024.

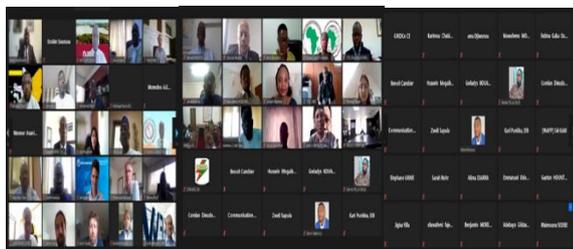


Photo Zoom des participants

5.1.2. Interconnexion 225 kV Côte d'Ivoire – Liberia

Ce projet est dans sa phase de préparation et le coût des études de préinvestissement est estimé à 3 427 993 USD.

Le Secrétariat Général de l'EEEOA a mobilisé et sécurisé :

- 1 786 148 USD auprès du NEPAD-IPPF ;
- 1 475 965 USD auprès de l'USTDA ;
- 47 004 USD pour chacune des sociétés bénéficiaires, LEC et CI-ENERGIES. ;

Un gap de financement d'un montant de 258 349 USD est recherché. Les discussions avec l'USAID se poursuivent pour combler ce gap.

La suite du projet se présente ainsi :

- Processus de recrutement des Consultants pour les études de préinvestissement en cours ;
- Démarrage des études de tracé et d'impacts environnemental et social : 1^{er} trimestre 2022
- Mise en service prévue en 2026.

5.1.3. Interconnexion 330 kV Ghana – Burkina – Mali

Ce projet est dans ses phases de préparation et de mobilisation de financement.

- Coût réévalué des études de préinvestissement estimé à 6 422 720 \$US ;
- Financement du NEPAD-IPPF d'un montant de 583 300 \$US finalisé et accord de don en cours de signature par les deux parties ;
- Financement de l'AFD d'un montant de 2 500 000 \$US ;
- Financement de la BM d'un montant de 3 310 000 \$US ;
- Contribution des sociétés bénéficiaires (GRIDCo, SONABEL et EDM-SA) au

financement de l'étude pour un montant de 10 234 \$US par société ;

- Longueur : environ 600 km de ligne entre Bolgatanga (Ghana) – Bobo Dioulasso (Burkina) – Sikasso (Mali) ;
- Processus en cours pour le recrutement d'un seul Consultant pour mener les études de préinvestissement ;
- Démarrage des études : 1^{er} trimestre 2022 ;
- Mise en service prévue en 2025.

5.1.4. Renforcement Interconnexion 330 kV Nigéria – Bénin

Ce projet est dans sa phase de préparation et de mobilisation du financement. Les études de préinvestissement sont financées par le NEPAD-IPPF, l'USAID, la GIZ et les sociétés bénéficiaires (CEB et TCN) sont presque achevées. Ces études connaissent un retard sur le calendrier prévisionnel en parti à cause de la crise sanitaire liée à la COVID-19. La situation est la suivante :

- Diligences en cours pour la délivrance des certificats environnementaux dans les deux pays ;
- Accords commerciaux en cours de finalisation ;
- Coût estimatif du projet : 115,1 millions d'Euros ;
- Mobilisation du financement en cours ;
- Suite aux recommandations de la première table ronde des PTF, transmission par le Bénin des requêtes de financement aux PTF ;
- Diligences en cours pour la transmission des requêtes du côté du Nigéria ;
- Fort intérêt manifesté par BOAD, BIDD, BAD, BEI et AFD pour financement du projet ;
- Réunion tenue avec la BIDD le 1^{er} février 2021 pour échanger sur modes de financement pouvant être proposés pour la mise en œuvre du projet ;
- Diligences engagées par la BAD pour évaluation du projet. Dans ce cadre, réunion virtuelle organisée le 22 septembre 2021 avec BAD pour préparation note conceptuelle du projet ;
- Deuxième réunion des PTF pour établir plan de financement pour mise en œuvre projet à organiser après soumission requêtes du Nigeria ;
- Mise en service prévue en 2023.

5.1.5. Dorsale trans-Sahélienne du G5-Sahel « Desert to Power »

Ce projet est dans sa phase de préparation dans le cadre de l'assistance de la Banque africaine de développement (BAD) pour soutenir la mise en œuvre dans les pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina, Niger, Tchad), d'une dorsale trans-sahélienne avec la construction de parcs solaires régionaux afin d'accroître l'accès à l'électricité aux communautés traversées par les lignes de transport. La situation est la suivante :

- Approbation le 1er juillet 2021 par le Conseil d'Administration de la BAD d'un don de 4 millions de \$US pour le financement des études de pré faisabilité du projet ; Accord de don signé le 23 juillet 2021 ;
- Memoranda d'entente définissant le cadre de coopération pour la préparation des études de préinvestissement du projet signés avec la Mauritanie et le Tchad respectivement le 30 août et 24 septembre 2021 ;
- TdR des études de pré faisabilité finalisés et en instance de soumission à la BAD pour avis de non-objection.



Photo Zoom des participants

5.1.6. Interconnexion Nigéria – Bénin – Togo – Ghana – Côte d'Ivoire (Dorsale Médiane de l'EEEOA)

Ce projet est dans la phase de préparation. Les études de préinvestissement sont financées par la Banque mondiale sur la composante « Assistance Technique pour le Commerce Régional de l'électricité » dans le cadre du financement de la Dorsale Nord. Il s'agit du premier tronçon de la Transversale Est-Ouest (Nigeria-Sénégal). Elle relie le Nigéria, le Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire.

- Coût des études de préinvestissement 6,8 millions \$US ;

- Recrutement des Consultants pour les études de préinvestissement achevé, contrats signés et mis en vigueur ;
- Prestations en cours du Consultant en charge de l'étude de faisabilité ;
- Rapport sur le cadre institutionnel pour la mise en œuvre du projet élaboré.
- Deux réunions virtuelles des experts des sociétés concernées et des pays impliqués organisées respectivement du 9 au 10 septembre 2021 et le 20 octobre 2021 pour la revue du rapport.
- Adoption du cadre institutionnel de mise en œuvre du projet par la réunion des Directeurs Généraux des sociétés concernées et des Directeurs Généraux de l'Energie des ministères en charge de l'énergie des pays le 3 novembre 2021 à Ouagadougou en marge de l'AG ;
- Rapport sur l'évaluation du niveau de tension de la ligne soumis par Consultant adopté par les parties prenantes au cours d'une réunion organisée les 11 et 12 novembre 2021 à Cotonou. Niveau de tension adopté : 330 kV ;
- Démarrage des prestations du Consultant en charge des études d'Impacts Environnemental et Social (EIS) prévu en premier trimestre 2022, après soumission par le Consultant en charge de l'étude de faisabilité du rapport final sur l'évaluation de la tension de la ligne ;
- Mise en service prévue en 2025.

5.1.7. Plan de développement optimal de la cascade du fleuve St. Paul au Liberia et étude de faisabilité du projet prioritaire sélectionné

Ce projet est dans sa phase de préparation et est financé par la Banque mondiale. Il s'agit du Projet d'investissement prioritaire de production (PIP) au Libéria comprenant : (i) projet hydroélectrique sur Saint Paul d'environ 150 MW (SP2) situé à environ 80 km en amont de Mont Coffee sur le fleuve Saint Paul couplé avec un projet solaire de 90 MW et (ii) extension de la centrale hydroélectrique de Mont Coffee par ajout d'une puissance de 44 MW. Il est à exécuter en plusieurs étapes. Il a été lancé en 2017 et pour l'année 2021, les activités ci-dessous ont été réalisées :

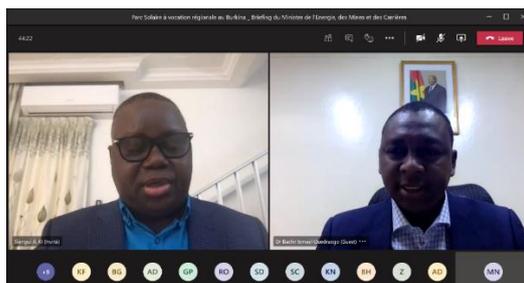
- **Pour la Composante hydroélectrique (SP2-150 MW)**
 - Niveau de la retenue maximal optimal validé ainsi que les critères de conception du barrage ;
 - Rapport préliminaire de l'EIES du barrage revu et commenté. Rapport révisé attendu ;
 - Travaux de réhabilitation de la route d'accès proprement dite achevés au site du barrage ;
 - **Pour la composante Extension de Mont Coffee**, le Rapport révisé de l'étude de faisabilité technique et économique intégrant les commentaires des parties prenantes est toujours en attente de la validation des rapports des études d'EIES.
 - **Pour la Composante Centrales solaires**
 - Sites devant abriter les centrales solaires choisis et validés ;
 - Etude d'intégration des centrales dans le réseau réalisée et rapport validé.
 - Etude faisabilité du Centre National de Conduite du réseau également réalisée et rapport final disponible ;
 - Recrutement du Conseiller en transactions stratégique en charge de structurer le projet et de conseiller sur la meilleure stratégie pour la réalisation du PIP effectué et démarrage de ses prestations au cours d'une réunion virtuelle organisée les 1^{er} et 2 mars 2021.
 - Soumission du rapport final de la due-diligence juridique, réglementaire et sectorielle pour la réalisation de la centrale solaire PV après la prise en compte des observations des parties prenantes ;
 - Rapport révisé de la due-diligence juridique, réglementaire et sectorielle pour la réalisation de la centrale hydroélectrique intégrant les commentaires des parties prenantes soumis et revu et rapport final attendu ;
 - Rapport révisé sur l'exploitation et l'analyse comparative des modes de financement et de l'analyse des risques de la centrale solaire photovoltaïque prenant en compte les commentaires soumis pour une nouvelle session de validation ;
 - Mise en service de la composante solaire envisagée en 2022/23 et celle de la composante hydroélectrique en 2026.
- #### **5.1.8. Parcs solaires Régionaux**

Il s'agit de projets consistant en la construction de parcs solaires régionaux de 150 MWc chacun tels que prévus dans le plan directeur. La préparation de ces projets est financée par la Banque mondiale dans le cadre de son assistance au Secrétariat Général de l'EEEOA pour le développement de la production solaire en Afrique sub-saharienne. Il est prévu que le développement de ces parcs se fasse suivant :

- Approche multisite et multi phases pour la construction des parcs ;
 - Concept « Plug and Play » : les installations d'évacuation de l'énergie sont construites sur financement public et les développeurs des parcs sélectionnés par le biais d'enchères.
- Les projets concernés par la première phase sont ceux du Burkina, du Mali, de la Gambie et du Niger.

5.1.8.1. Parc solaire Régional au Burkina

- Etudes de faisabilité technique, économique et financière finalisées ;
- Dossiers d'appel d'offres pour les ouvrages de raccordement et de renforcement du réseau en cours d'élaboration ;
- Etudes d'impact environnemental et social et études géotechniques non encore finalisées du fait des difficultés avec les populations riveraines sur le site dans la région de Koupéla ;
- Audit sureté des sites du projet en cours d'élaboration ;
- Dossiers d'appel d'offres et projets de contrats pour la sélection des IPP finalisés ;
- Réunion de briefing organisée pour présenter résultats études au ministre en charge de l'énergie et solliciter son appui pour la seconde phase notamment le lancement des enchères ;
- Mise en service prévue en 2024.



Réunion de briefing avec le Ministre de l'Energie Burkina

5.1.8.2. Parc solaire Régional au Mali

- Etudes de faisabilité technique, économique et financière finalisées ;
- Etudes d'impact environnemental et social et études géotechniques en cours. Rapports provisoires EIES, PGES et RAP à soumettre à l'agence en charge de la protection environnementale au Mali en cours de finalisation ;
- Dossiers d'Appel d'offres et projets de contrats pour la sélection des IPP finalisés ;
- Cependant, actualisation étude de faisabilité nécessaire du fait du changement des hypothèses de base ayant permis à déterminer le phasage du projet. Développement actuellement au Mali d'un nouveau plan directeur à moindre coût ;
- Consultant recruté à cet effet et rapport de collecte et d'analyse des données d'entrée pour la mise à jour de l'étude de faisabilité soumis ; Rapport en cours de revue ;
- Mise en service prévue en 2024.

5.1.8.3. Parcs solaires à vocation régionale 150 MW en Gambie

- Etudes de faisabilité technique, économique et financière en cours ;
- Site devant abriter centrale sélectionné et validé
- Etudes d'impact environnemental et social et études géotechniques en cours ;
- Processus de recrutement du Conseiller en transaction en cours de finalisation ;
- Mise en service prévue en 2024.



Visite de Courtoisie à la gouverneure de la région Photo de groupe à la réunion d'examen du rapport

5.1.8.4. Parcs solaires à vocation régionale 150 MW au Niger

- Etudes de faisabilité technique, économique et financière en cours ;
- Sélection sites devant abriter les centrales cours ;
- Recrutement Consultant en charge des études d'impact environnemental et social et études géotechniques finalisé ;

- TdR pour le Conseiller en transaction en cours de finalisation ;
- Mise en service prévue en 2024.

5.1.9. Campagne de mesure du rayonnement solaire

Cette activité est menée dans le cadre de l'assistance de la Banque mondiale au Secrétariat Général de l'EEEOA pour le développement de la production d'énergie solaire en Afrique Sub-saharienne. Il s'agira de mener une campagne de mesures terrestres de la ressource solaire dans plusieurs endroits de la région afin d'améliorer sa connaissance globale aux emplacements des centrales et de réduire les incertitudes sur l'estimation de la ressource. La campagne de mesures est prévue pour durer deux ans. Les activités ci-dessous ont été menées.

- Plan de mise en œuvre de la campagne adopté par le Comité de Planification Stratégique et de l'Environnement de l'EEEOA avec 28 sites sélectionnés pour abriter les stations en plus des 5 stations existantes au Mali et au Burkina ;
- Vingt-quatre (24) stations de mesures solaires opérationnelles à fin décembre 2021 ;
- Neuf (9) stations restant à être installées en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Niger et au Libéria où les travaux de génie civil et procédures d'importation des stations en cours ;
- Achèvement de cette activité prévue en 2023.



Bénin – Malanville

Nigéria – Kano

5.1.10. Eude sur les défis liés à l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau

Il s'agira de mettre en place un groupe de travail piloté par le Comité de Planification Stratégique et de l'Environnement (CPSE) pour réfléchir sur les défis liés à l'intégration des énergies renouvelables.

Il est prévu de recruter un Consultant facilitateur pour animer ce groupe de travail.

- Processus de recrutement du Consultant facilitateur en cours ;
- Liste restreinte constituée et demande de propositions publiées.

5.1.11. Centrale solaire liée à l'aménagement hydroélectrique de Manantali

La préparation de ce projet est aussi financée par la Banque mondiale sur les ressources de son assistance pour le développement de la production solaire en Afrique sub-saharienne. Il consiste en l'étude de faisabilité pour l'hybridation solaire de l'aménagement hydroélectrique existant de Manantali.

- TdR des études de faisabilité détaillée finalisés et approuvés par la Banque ;
- Processus de sélection du Consultant est en cours.

5.1.12. Marchés Climat

Pour tirer profit de l'augmentation de la production d'énergie renouvelable dans le mix énergétique de la CEDEAO, le Secrétariat Général de l'EEEOA et la Banque mondiale ont conclu un mémorandum d'entente à travers lequel la Banque mondiale apporte un appui technique et financier à l'EEEOA pour développer certaines activités visant à permettre aux sociétés membres de l'EEEOA de tirer profit des avantages offerts par les marchés climat.

Dans ce cadre le Secrétariat Général de l'EEEOA avait entrepris en 2020 l'actualisation du facteur d'émission de son réseau interconnecté (FER) et avait soumis au Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) le 15 décembre 2020 le rapport avec les valeurs préliminaires du FER. Après les diligences nécessaires le Conseil exécutif du Mécanisme de développement propre (MDP) de la CCNUCC a officiellement approuvé le niveau de référence normalisé (NRN) actualisé du facteur d'émission réseau (FER) régional du système électrique interconnecté de la CEDEAO lors de sa 109ème réunion tenue en mars 2021. Les valeurs sont valables du 24 mars 2021 au 25 février 2024.

Le NRN du FER approuvé est disponible sur le site Internet du MDP à l'adresse : https://cdm.unfccc.int/methodologies/standard_base/2015/sb166.html.

5.1.13. Renforcement Interconnexion 225 kV Côte d'Ivoire – Burkina

Le projet est en phase de préparation des études de préinvestissement. Le Secrétariat Général de l'EEEOA a sécurisé auprès du Millenium Challenge Corporation (MCC), le financement d'un montant 3 millions de \$US. La situation est la suivante :

- Processus de sélection du Consultant devant réaliser les études de faisabilité technique, économique, financière et environnementale finalisé suivant les directives du MCC et Contrat signé avec le Groupement RTEi/SOFRECO ;
- Réunion de démarrage planifiée pour janvier 2022 ;
- Mise en service prévue en 2026.

5.1.14. Extension de l'interconnexion Dorsale Nord au Togo à partir du Burkina

Ce projet est dans sa phase de préparation. Le Secrétariat Général de l'EEEOA en collaboration avec les sociétés d'électricité que sont la CEB, la CEET et la SONABEL ainsi que les ministères en charge de l'énergie du Burkina et du Togo envisagent d'étendre cette ligne au Togo à partir du Burkina.

- Longueur estimée 400 km de ligne 330 kV ;
- Coût des études de préinvestissement estimé à 5,61 millions \$US ;
- Requête de financement transmis au NEPAD-IPPF le 8 octobre 2021 ;
- TdR études de préinvestissement finalisés,
- Demande d'acquisition anticipée transmise au NEPAD-IPPF le 13 octobre 2021 en vue d'accélérer le recrutement des Consultants devant mener les études de préinvestissement ;
- Mise en service prévue en 2026.

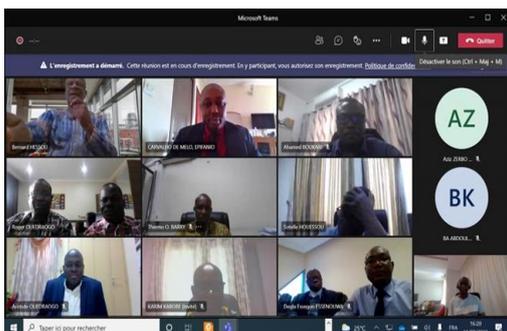


Photo Zoom des participants

5.2. Coordination et suivi de projets

Le Secrétariat Général de l'EEEOA a assuré les activités de suivi et de coordination de la mise en œuvre des projets suivants :

5.2.1. Ligne de transport 330 kV Aboadze-Prestea-Kumasi-Bolgatanga au Ghana

Il s'agit d'un projet de renforcement du réseau intérieur du Ghana afin de permettre une plus grande capacité de transit vers le nord du pays.

- Longueur : 798 km divisé en 3 tronçons :
 - Aboadze – Prestea financé par Armandi ;
 - Prestea – Kumasi financé par Korea Exim Bank ;
 - Kumasi – Bolgatanga via Kintampo et Tamale financé par l'AFD.
- Démarrage de travaux : 2015 ;
- Tronçons Aboadze – Prestea et Prestea – Kumasi ainsi que les tronçons Kintampo – Tamale - Bolgatanga et Aboadze - Prestea - Kumasi précédemment mis en service ;
- Travaux sur tronçon restant entre Kumasi-Kintampo achevés et mis sous tension avec succès le 08 octobre 2021.

5.2.2. Interconnexion 225 kV Guinée – Mali

Ce projet est dans sa phase de mise en œuvre et son financement est assuré par la Banque africaine de développement (BAD), la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque mondiale (BM), la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), l'Union européenne (UE), la Banque ouest africaine de développement (BOAD) et les gouvernements concernés.

- **Travaux de mise en œuvre en cours pour le tronçon N'Zérékoré – Fomi – Bamako :**
 - Longueur de ce tronçon : 714 km ;
 - Coût : 361,32 millions Euros (288,09 millions d'Euros pour la Guinée et 73,23 millions d'Euros pour le Mali) y compris l'électrification rurale ;
 - Contrats de travaux signés et mis en vigueur à l'exception du Contrat pour l'extension du poste de Sanankoroba financé par la BM dont le processus de passation des marchés suit son cours ;
 - Démarrage études d'exécution détaillées pour les lots dont les contrats ont été signés et mis en vigueur ;

- Rapport révisé du plan d'action de réinstallation (PAR) finalisé et soumis à la Commission Nationale d'Indemnisation (CNI) mise en place par les deux (2) pays ;
- Participation du Secrétariat Général de l'EEOA du 25 mai au 4 juin 2021 par vidéoconférence à la mission de supervision de la BAD ;
- Participation du Secrétariat Général de l'EEOA le 23 juillet 2021 par visioconférence à la mission conjointe de supervision des bailleurs de fonds. Au cours de cette mission, le point d'avancement du projet a été passé en revue et le point des impacts de la COVID-19 et de la situation socio-politique au Mali sur le planning de réalisation du projet a été fait et les actions conjointes nécessaires à entreprendre ont été convenues ;
- Participation du Secrétariat Général de l'EEOA le 25 novembre 2021 par visioconférence à la 4ème session du Comité de Pilotage du projet au cours de laquelle le Programme de travail et le budget annuel (PTBA) 2022 ont été adoptés.

- **Etudes de préinvestissement pour le tronçon Linsan – Fomi en Guinée et mobilisation du financement pour sa mise en œuvre :**

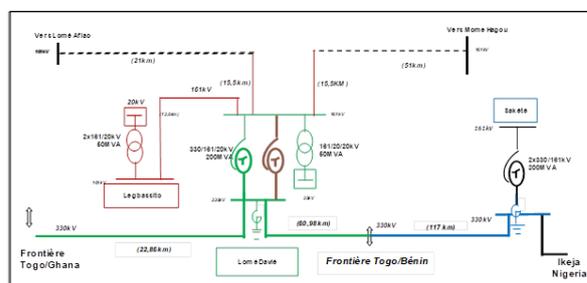
- Etudes achevées ;
- Longueur Linsan – Fomi : 350 km ;
- Coût : 170 millions d'Euros y compris l'électrification rurale ;
- Financement mobilisé et sécurisé auprès de la BEI. Accord de financement a été signé et mis en vigueur le 19 mai 2021 avec la publication du Décret de ratification. Mise en service prévue en 2024 ;



5.2.3. Interconnexion 330 kV Volta (Ghana) – Lomé “C” (Togo) – Sakété (Benin)

C'est un tronçon de la Dorsale Côtière de l'EEEOA allant du Ghana au Bénin où il fait la jonction avec la ligne Nigéria – Bénin.

- Longueur : 350 km ;
- Financement : BAD, BM, KfW et BOAD ;
- Démarrage des travaux en 2013 ;
- Fin des travaux au Ghana en 2015 ;
- Fin des travaux frontière Ghana/Togo – Poste de Davié et mise en service du tronçon en avril 2019 ;
- Tronçon Davié – Frontière Togo/Bénin (58,5 km), travaux achevés mais la mise en service en attente de la fin des travaux du tronçon frontière Togo/Bénin – Sakété toujours en cours ;
- Travaux achevés sur tronçon frontière Togo/Bénin – Sakété mais mise en service de ce tronçon retardée en attendant la fin des travaux de raccordement nécessaires au poste 330/33 kV de Sakété ;
- Taux d'avancement physique des travaux de l'extension estimé à **97%** ;
- Mise en service prévue en 2022 sans les infrastructures de télécommunications.



5.2.4. Interconnexion CLSG 225 kV (Côte d'Ivoire – Libéria - Sierra Leone – Guinée)

- Longueur : 1303 km ;
- Financement : BM, BAD, BEI et KfW et les gouvernements concernés par le projet ;
- Démarrage des travaux : 2017 ;
- Mise en service retardée en raison de la crise sanitaire due à la COVID-19 qui a contraint les entreprises à réduire les équipes sur le terrain ;
- A ce jour les travaux de ligne et postes sur les tronçons Man (Côte d'Ivoire) – Yekepa – Buchanan – Monrovia – Mano (Libéria) – Kenema – Bikongor (Sierra Léone) sont

- complètement achevés et mis sous tension sauf le poste de Botota (Libéria) ;
- Tronçon de ligne Yekepa (Libéria) – N'Zérékoré (Guinée) mis en service et exploitée en 30 kV en attendant l'achèvement du poste de N'Zérékoré ;
- Tronçons de ligne Bikongor – Bumbuna – Yiben et poste de Bumbuna (Sierra Leone) achevés et en attente de mise sous tension ;
- Selon nouveau planning, mise en service ligne (i) Bikongor - Kamakwie en mars 2022 ; et (ii) Kamakwie – Linsan en décembre 2022 avec la mise en service du poste de Linsan par l'OMVG.
- Taux global d'avancement des travaux d'environ 95% à fin décembre 2021.



PHOTOS: Transmission Line (Line Yekepa - Buchanan)



PHOTOS: Substations (MAN Substation - CI)



- Mise en service séquentielle en cours et mise en service toute la boucle en 2022.
- A ce jour, les travaux de lignes sur le tronçon L1a (Birkelane – Tambacounda), L1b (Kaolack – Birkelane), L6a (Tanaff – Soma), L6b (Soma – Brikelane) et L7 (Soma – Brikama) et les postes Kaolack, Tambacounda, Kédougou, Tanaff, Soma, Brikama, Bissau Saltinho et extension du poste de Kaléta achevés ;
- Tronçon de ligne L1a (Birkelane – Tambacounda), L1b (Kaolack – Birkelane), et Lot 6b (Soma – Birkelane) et les postes Kaolack, Tambacounda et Soma mis en service ; inauguration officielle le 23 octobre 2021 par SEM Adama BARROW, Président de la République de Gambie, Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OMVG ;
- Taux d'avancement global de la ligne (ingénierie, approvisionnement et construction & installation des chantiers) estimé à 81,76% à fin décembre 2021.



Lignes Sénégal - Pylône d'arrêt L2

5.2.5. Projet Energie de l'OMVG (Sénégal, Gambie, Guinée et Guinée-Bissau)

Le projet comprend 3 volets :

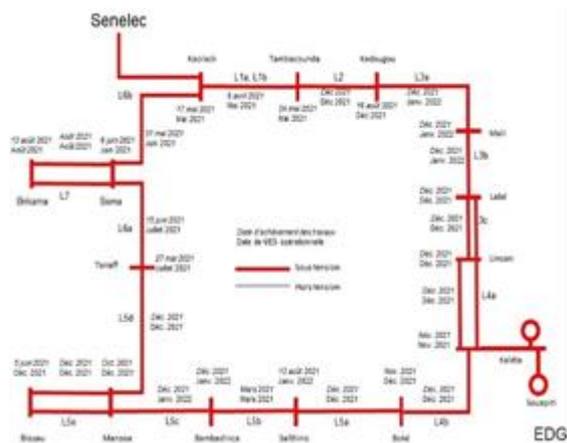
- ❖ **Aménagement hydroélectrique de Kaléta (240 MW), en exploitation depuis 2015 :**
 - Puissance : 240 MW.
- ❖ **Boucle d'interconnexion 225 kV des quatre pays concernés :**
 - Longueur : 1677 km ;
 - Financement : BAD, la BM, la BEI, l'AFD, la BOAD, la KfW, la BID et le Fonds koweïtien et les gouvernements concernés par le projet ;
 - Démarrage des travaux : 2017 ;



Poste de Linsan en Guinée



Poste de Brikama en Gambie



Vue de la salle des machines



Vue du barrage

5.2.7. Interconnexion 330 kV de la Dorsale Nord de l'EEEOA

Ce projet est dans la phase de mise en œuvre. Il consiste en la construction de 875 km de ligne 330 kV reliant le Nigéria au Bénin en passant par le Niger et le Burkina Faso. Aussi, le projet prévoit la construction de trois (3) nouveaux postes dont un (1) au Niger (Zabori) et deux (2) au Burkina Faso (Ouaga-Est & Ouaga-Sud-Est) ainsi que deux (2) extensions dont un (1) au Niger (Gorou Banda) et un (1) au Bénin (Malanville). Il est prévu aussi l'électrification de 433 localités au Niger et 178 localités au Burkina Faso le long du tracé de la ligne de transport.

- Coût projet : 624,2 millions \$US y compris l'électrification rurale ;
- Financement : la BAD, la BM, l'AFD, l'UE et les gouvernements concernés par le projet ;
- Accords de financement signés et mis en vigueur
- Processus de passation des marchés de travaux en cours de finalisation. Premiers contrats négociés et signés ;
- Personnel UGP renforcé par recrutement du personnel additionnel ;
- Première session du Comité Ministériel Conjoint de Pilotage (CMCP) du Projet, composé des Ministres en charge de l'énergie des cinq pays, tenue le 10 juin 2021 ;
- Recrutement des Consultants pour mise en œuvre du PAR dans les quatre (4) pays (Bénin, Burkina Faso, Niger et Nigéria) achevé et contrats signés ;
- Début missions d'actualisation des inventaires des biens et le recensement des PAPs débuté dans les 4 pays.

Un Comité Technique de Transaction Commerciale pour la Dorsale Nord (CTTC-DN) a été mis sur pied et travaille d'arrache-pied pour lancer les enchères afin de recruter les fournisseurs d'énergie sur la

❖ Aménagement hydroélectrique de 128 MW de Sambangalou :

- Accord de Partenariat entre OMVG et Groupe VINCI pour exécution des travaux ;
- Contrat phasé prévoit en phase 1 des travaux préliminaires et des études d'exécution et en phase 2 les travaux de construction de l'aménagement ;
- Conformément au contrat, prestations essentielles de la phase 1 achevées et démarrage attendu de phase 2 ;
- Mobilisation et sécurisation du financement en cours ;
- Début des travaux prévu 2022 ;
- Mise en service est envisagée en 2026.

5.2.6. Projet hydroélectrique de Souapiti en Guinée

- Puissance : 450 MW ;
- Financement : Exim Bank Chine et Gouvernement Guinéen ;
- Tests de mise en service des quatre (4) groupes achevés ;
- Réception provisoire de la centrale hydroélectrique et de la ligne d'évacuation a eu lieu le 24 juin 2021 ;
- Compte tenu de la capacité de transit de la ligne d'évacuation Souapiti-Kaléta, seulement deux (2) groupes en alternance sont mis sur réseau pour une production moyenne journalière de 3000 à 4000 MWh ;

ligne. Le rapport sur la stratégie et la méthode de sélection a été finalisé et soumis à l'approbation de la Banque mondiale. Les projets de contrats d'achat d'électricité et de contrats de services de transport ont été préparés et sont en cours de revue. Il est envisagé le lancement du projet de dossier des enchères en mai 2022 et la signature des Contrats d'Achat d'Energie (CAE) et Contrats de Services de Transport (CST) en décembre 2022.

La mise en service est prévue en 2024.



5.2.8. Aménagement hydroélectrique de Gouina

Le projet comprend 2 volets :

❖ Construction du barrage hydroélectrique de Gouina

- Puissance : 140 MW ;
- Financement : Exim Bank Chine ;
- Début mise en eau du barrage le 27 juillet 2021 ;
- Taux de réalisation global : environ 96% à fin novembre 2021 ;
- Nouveau planning de mise en service des groupes est prévu comme suit :
 - Groupe 1 : fin février 2022 ;

- Groupe 2 : fin mars 2022 ; et
 - Groupe 3 : fin avril 2022
- Fin des travaux : 2022.



Salle des machines



Poste d'évacuation de la centrale

❖ Constructions de lignes électriques

➤ Ligne 225 kV bi terne Kayes (Mali) – Tambacounda (Sénégal)

- Longueur : 288,2 km ;
- Financement : BM et SOGEM ;
- Taux d'avancement global des travaux estimé à 92% à fin novembre 2021 ;
- Nouveau planning prévoit mise en service courant 2^{ème} trimestre 2022.

➤ Ligne 225 kV bi terne Manantali – Bamako (Kati) au Mali

- Longueur : 279 km ;
- Financement : AFD, UE et SOGEM ;
- Contrat des travaux signé le 8 juillet 2021 avec l'Entreprise TRANSRAIL LIGHTING ;
- Etudes d'exécution détaillées en cours ;
- Diligences sont en cours pour la libération des emprises ;
- Mise en service est prévu en 2023.

6. ETAT DE MISE EN PLACE DU MARCHÉ REGIONAL DE L'ELECTRICITE

La mise en place d'un marché régional de l'électricité concurrentiel est le but ultime fixé par les chefs d'Etat de la CEDEAO à l'EEEOA.

Au sein du Secrétariat Général de l'EEEOA, le Département CIC est en charge des activités liées au Marché Régional de l'Electricité. Dans ses efforts de mise en place du marché régional de l'électricité, le Département CIC a entrepris diverses activités axées principalement sur les projets stratégiques suivants :

- La mise en œuvre du Projet CIC de l'EEEOA ;
- La mise en œuvre de la feuille de route du Marché de l'EEEOA ;
- La mise en œuvre du Projet de Synchronisation des réseaux interconnectés de l'EEEOA ;
- L'amélioration des performances des sociétés de distribution (projet de réduction des pertes de distribution).

6.1. Mise en œuvre du Projet CIC

Le Projet de mise en œuvre du Centre d'Information et de Coordination (CIC) de l'EEEOA est un projet financé par l'Union européenne qui comprend la construction du bâtiment du CIC à Calavi, la fourniture et l'installation des systèmes SCADA/EMS / MMS / WAMS pour la Gestion du Système électrique et du Marché de l'Electricité.

Les objectifs du Projet CIC se présentent comme suit :

- ❖ Permettre au CIC d'assumer pleinement son rôle d'Opérateur du Système Interconnecté et du Marché Régional de l'Electricité en Afrique de l'Ouest ;
- ❖ Mettre en place l'infrastructure, l'équipement technique, l'organisation et les dispositifs de renforcement des capacités requis.



Salle de Contrôle du CIC à Calavi

Le Secrétariat Général de l'EEEOA a mené les activités suivantes dans le cadre du projet :

- Participation à la réception sur site (SAT) et à des formations :
 - SDH au Sénégal (Senelec), Guinée, Côte d'Ivoire (CIE), Ghana (GRIDCo), Mali (Manantali et SOGEM), Mauritanie (SOGEM) de janvier à juillet 2021.
 - Compteurs et PMU au Sénégal (Senelec), Guinée, Côte d'Ivoire (CIE), Ghana (GRIDCo), Mali (Manantali et SOGEM), Mauritanie (SOGEM) de janvier à juillet.
 - Voix sur IP (VoIP) et cyber sécurité au Sénégal (Senelec), Guinée, Côte d'Ivoire (CIE) du juin à juillet 2021.
 - Tests point à point pour Senelec et SONABEL de juin à juillet 2021.
 - Liaisons ICCP, compteurs, et télécommunications au Bénin, Togo, Mali (SOGEM), Sénégal (SOGEM), Mauritanie (SOGEM), Niger et Nigeria entre août et décembre 2021.

- Une (1) session de formation sur la configuration de l'AMR et des compteurs à Massy (France) en octobre 2021.
 - Une (1) session de formation sur la configuration des RTU à Massy-France en novembre 2021.
- Réunion de la Taskforce SCADA du 16 au 18 Mars 2021, du 15 au 17 Septembre 2021. et du 21 au 22 décembre 2021.
 - Livraison de la zone A du bâtiment le 22 janvier 2021.



Extérieur du Bâtiment de l'EEEOA à Calavi



Patio intérieur du bâtiment (aile droite) de l'EEEOA à Calavi

6.2. Mise en place du Marché Régional de l'Electricité

L'objectif de la mise en place du Marché Régional de l'Electricité de la CEDEAO est de créer un environnement technique, organisationnel, juridique et commercial permettant la vente et l'achat d'électricité de manière transparente et à des coûts compétitifs dans toute l'étendue de la sous-région, au profit des populations de l'Afrique de l'Ouest.

Après le lancement officiel du Marché Régional de l'Electricité en 2018, les activités suivantes ont été menées entre janvier et décembre 2021 :

- **Enregistrement des Participants au Marché:** Conformément à l'article 8 des procédures de marché (résolution 10/ERERA/17), la 46ième réunion du Comité Exécutif de l'EEEOA a adopté la liste des vingt-un (21) Gestionnaires des Réseaux de Transport (GRT) et des détenteurs de Contrat d'Achat d'Energie (CAE). L'ARREC a donné son accord de principe pour l'enregistrement des candidats.



Réception sur site de l'antenne satellite à Calavi

Une campagne d'enregistrement des candidats est en cours. Dans ce cadre l'EEEOA apporte un accompagnement aux sociétés d'électricité

L'état d'avancement des ouvrages du CIC se présente comme suit :

- Le taux d'avancement des travaux du bâtiment du CIC est de 88% au 31 décembre 2021.
- Le taux d'avancement des travaux d'équipement du bâtiment à Calavi est de 91% au 31 décembre 2021.
- Le taux global de réalisation du projet CIC est de 89.5% au 31 décembre 2021.
- Les délais estimatifs des étapes-clés du Projet CIC se présentent comme suit :
 - La fin des travaux de la zone B du bâtiment du CIC-EEEOA (Bâtiment administratif) est prévue en Avril 2022.
 - La fin des travaux d'installation des équipements SCADA / EMS / MMS / WAMS est prévue en Juillet 2022.
 - La fin des essais de réception sur site (SAT) et de l'ensemble des ouvrages du projet est prévue en juin 2022.

pour réunir l'ensemble des documents nécessaires à leur enregistrement effectif.

Trois Candidats ont complété l'ensemble des documents nécessaires pour leur enregistrement effectif et ont déposé leur demande d'enregistrement auprès de l'Opérateur du Marché et du Système

Le DG de Senelec et le Secrétaire Général de l'EEEOA ont procédé à la signature de l'Accord de participation au Marché Régional de la CEDEAO le 12 octobre 2021, en marge de la réunion du Forum des Pools Energétiques Africains organisée à Saly au Sénégal.



Cérémonie de signature du premier accord de participation au Marché Régional

Les DG de Mainstream et SONABEL ont procédé à la signature de l'Accord de participation au Marché Régional de la CEDEAO avec le SG de l'EEEOA le 05 novembre 2021, en marge de l'Assemblée Générale de l'EEEOA organisée à Ouagadougou au Burkina Faso.

- **Essai de programmation des contrats bilatéraux** : en attendant la mise en service du système de gestion du marché (MMS), le Centre d'Information et de Coordination (CIC) effectue des essais de programmation des contrats bilatéraux sur le Marché.

Quinze (15) contrats bilatéraux transfrontaliers sont programmés et confirmés quotidiennement par la Division Clientèle et Marché.

Deux nouveaux contrats bilatéraux seront opérationnels au cours de l'année 2021 après la signature des Contrats d'Achat d'Energie (CAE) et la mise en service des lignes d'interconnexion avec le Libéria et de la Sierra Léone du projet CLSG

- **Formation des Parties Prenantes du Marché**
Un webinaire a été organisé les 23, 25 et 27

août 2021 sur le thème « *introduction aux principes de base des Marchés d'électricité* » avec l'appui technique et financier de la GIZ et avec la participation de plus de 200 participants francophones et anglophones.

- **Préparation des documents de gouvernance du Marché Régional** : Les discussions se poursuivent entre l'EEEOA et l'ARREC sur l'opportunité de la résolution EEEOA/295/RES.21/10/20, proposant que tous les participants au Marché Régional soient membres de l'EEEOA au cours de la Phase 1 du Marché

Le Conseil Exécutif de l'EEEOA a adopté et transmis à l'ARREC la résolution EEEOA/312/RES.17/04/21, relative à la méthodologie de détermination des frais d'enregistrement au Marché Régional de l'Electricité. En application de cette Méthodologie, un montant de 2700 USD a été proposé comme frais d'enregistrement au Marché Régional de l'Electricité de la CEDEAO.

Les règles pour la Phase 2 du Marché Régional sont en cours de rédaction dans le cadre de la rédaction du Code de Réseau Régional. Le rapport initial a été validé par la réunion en ligne du CTE qui a été organisée en mars 2021.

Le groupe de travail technique EEEOA/ARREC a tenu du 06 au 08 avril 2021 à Accra une réunion de concertations pour définir les actions nécessaires au meilleur fonctionnement du Marché Régional. Au cours de cette rencontre, les premiers responsables ont convenu que le lancement de la Phase 2 du Marché Régional devrait intervenir dans un ou deux ans ;

Le CIC a participé à la rencontre du Groupe de Travail Tarification et Performance (GTTP) de l'ARREC organisée en ligne et en présentiel à Accra du 14 au 16 juin 2021. Le Modèle de Tarification du Transport Régional de l'Energie est attendu en décembre 2022 et devrait permettre de publier les tarifs de transport d'énergie entre les systèmes électriques de la sous-Région.

Le CIC a participé à la réunion du Groupe de travail chargé du développement d'un modèle fonctionnel de fiabilité du système et du marché de l'électricité.

Ce programme est financé par Power-Africa et l'USAID.

6.3. Projet de Synchronisation des réseaux interconnectés de l'EEEOA

Le CIC poursuit la mise en œuvre de la phase II du projet de synchronisation.

Pour rappel, la phase II du projet comporte deux contrats :

A. **Le contrat n°1** : conception, fourniture et installation de Compensateur Statique d'Energie Réactive, synchro-phaseurs et Système de Protection

Portée des travaux :

- Un Compensateur statique d'Energie Réactive (SVC) de +/- 30 MVar à la sous-station de Matam 225/30 kV, au Sénégal. L'extension d'une travée HV avec les appareillages y afférents
- Installation de 22 PMU dans des sous-stations d'interconnexion et l'intégration dans le WAMS. Adaptation des télécommunications dans 8 endroits.
- Plan de protection spécial

Les activités relatives au contrat n°1 et réalisées au cours de ces 12 derniers mois se présentent comme suit :

- 21 PMU ont été livrées et installés, sauf pour le PMU en Volta SS (Ghana) qui ne sera pas installé.
- Suite au SAT de WAMS (dans le cadre du projet ICC), NR Electric en collaboration avec GE a commencé les travaux d'intégration des 21 PMU dans le WAMS à ICC. L'intégration des PMU dans WAMS devrait être achevée d'ici le 3ème trimestre 2022.
- Un avenant n°1 a été établi et stipule que : les équipements de télécommunication sans fil sont livrés dans tous les sites et seront installés pendant la mise en service des PMU.
- Tous les systèmes de protection ont été installés au Mali (dans une sous-station EDM-SA) et au Nigeria.
- Le plan de protection a été complété le 15 mars 2021.

- Tous les équipements du SVC sont livrés sur site.
- Les travaux de génie civil ont déjà démarrés au poste de Matam par le contactant NR.

❖ **Le contrat n°2** concerne :

- Le réglage des stabilisateurs de réseaux (PSS) et le contrôle des régulateurs et les essais de synchronisation des réseaux.

Les activités suivantes ont été réalisées dans le cadre du contrat n°2 :

- Essais des centrales électriques : première série de tests effectués dans 11 des 31 centrales électriques en raison de plusieurs retards dus aux raisons suivantes :
 - Retard dans la confirmation des dates d'essai par les gestionnaires des centrales et les GRT avant le début des essais après avoir reçu des informations sur les procédures d'essai et les dates d'essai proposées par WAPP.
 - Non disponibilité en temps opportun des données critiques pour la validation du modèle et les études de réglage PSS.
 - Nonaccès aux équipementiers des centrales pour les essais.
 - *Long délai d'obtention de permis de travail et des documents de voyage pour travailler au Nigeria.
 - Retards dus à la restriction de voyage pour les experts OEM et les équipes de test de GE Energy Consulting du fait de la pandémie de coronavirus.
 - Des centrales électriques avec de vieux équipements qui ne sont plus en service.
 - Retard dans l'accord commercial et contractuel entre WAPP, les exploitants de centrales électriques afin de permettre les essais sur site.

Le contrat n°2 a un niveau d'exécution très satisfaisant :

- le premier essai de synchronisation est prévu au premier semestre 2022 ;

- Le second essai de synchronisation est prévu au troisième trimestre 2022.

6.4. Groupe de travail technique

La 4^{ème} réunion du groupe de travail sur la protection et la coordination des systèmes (GTPCS) s'est tenue le 22 janvier 2021 pour discuter des exigences relatives à la mise en service des relais de protection et des interverrouillage installés dans le cadre du projet de NR Electric.

Une autre réunion de ce groupe de travail s'est tenue le 25 février 2021 pour finaliser les discussions de la réunion du 22 janvier 2021.

La 4^{ème} réunion du groupe de travail sur l'évaluation de la fiabilité des systèmes (GTEFS) s'est tenue le 21 mai 2021 pour discuter de l'étude de localisation des transformateurs à déphasage (PST) réalisée par CESI dans le cadre de l'assistance technique au groupe de travail.

La 5^{ème} réunion du groupe de travail sur l'évaluation de la fiabilité du système s'est tenue le 25 mai 2021 pour valider les scénarios de l'étude sur l'emplacement des transformateurs à déphasage (PST), examiner le rapport sur l'analyse des besoins régionaux en matière d'outils d'analyse et de planification des réseaux électriques et le rapport sur l'approche régionale de la planification du développement de l'énergie.

Une réunion conjointe du groupe de travail sur le contrôle de la fréquence et de la surveillance de la conformité au manuel d'exploitation (3^{ème} GTCF) et du groupe de travail sur la fiabilité et l'évaluation des systèmes (6^{ème} GTEFS) s'est tenue le 2 septembre 2021 pour examiner et adopter le rapport d'enquête sur la conformité au manuel d'analyse des performances de fréquence d'exploitation présenté par le consultant.

La 7^{ème} réunion du groupe de travail sur l'évaluation de la fiabilité des systèmes s'est tenue le 7 octobre 2021 pour examiner et adopter les éléments suivants :

- Processus d'affaires pour le modèle de réseau commun (semaine à venir et année à venir).
- Processus opérationnel pour la planification de la coordination des pannes (semaine à venir et année à venir).
- Processus opérationnel pour le calcul de la capacité de transfert (semaine à venir et année à venir).

- Modèle 2022 pour les études menées dans le cadre du Programme énergétique.

6.5. Implémentation d'un code réseau pour le réseau de transport de l'EEEOA

L'objectif est de développer un code réseau de transport sous-régional, comprenant un ensemble de règles techniques harmonisées, qui contribuerait à fournir un cadre juridique clair pour le développement et l'exploitation du système électrique de la sous-région, de faciliter la mise en œuvre du Marché régional de l'électricité de la CEDEAO, d'assurer la sécurité du système, aussi de faciliter l'intégration des sources d'énergie renouvelables, de favoriser la concurrence et permettre une utilisation efficiente et efficace du réseau et des ressources énergétiques.

Les parties suivantes ont été élaborées :

- Conditions générales ;
- Code de connexion ;
- Code d'exploitation ;
- Code de planification ;
- Code du marché ;
- Code de mesure.

L'élaboration du Code de formation des opérateurs de système est en cours.

Le projet est terminé à près de 80 %. Le chronogramme de remise des livrables est le suivant :

- Première semaine d'octobre 2021 : Rapport de conception du Marché ;
- Fin décembre 2021 : Projet de rapport final ;
- Fin janvier/début février 2022 : Rapport définitif.

6.6. AGoSE : améliorer la gouvernance du secteur de l'énergie en Afrique de l'Ouest (Assistance technique RTEi à WAPP ICC)

L'appui du programme AGoSE repose sur trois composantes principales :

- Améliorer / établir un cadre politique, stratégique et de planification au niveau régional
- Développer le Marché Régional de l'électricité, d'une part, promouvoir l'efficacité énergétique et, d'autre part, les énergies renouvelables dans le bouquet énergétique.
- Renforcer les capacités des principaux acteurs pour remplir les missions assignées.

Dans le cadre ce programme financé par l'UE, RTE International a déjà initié des actions pour l'opérationnalisation initiale du CIC. Des processus opérationnels et des procédures pour les activités suivantes ont été élaborés et adoptés dans le courant du mois d'octobre 2021 :

- Développement d'un modèle de réseau commun (année à venir et semaine à venir) ;
- Planification de la coordination des pannes (année à venir et semaine à venir)
- Calcul de la capacité (année à venir et semaine à venir) ;
- Fonctionnement quotidien rapport système de restauration procédure perturbation Signalement des procédures de maintenance pour SCADA et équipements de télécommunication, PMU, compteurs procédure en cas de perte de télé-information ;
- Rapport sur les perturbations ;
- Surveillance et application de la tension ;
- Surveillance et application du flux d'énergie ;
- Surveillance et application de la fréquence.

Certaines activités seront entreprises plus tard :

- Activités Day Ahead à développer au cours du dernier trimestre de 2021 ;
- Mise en œuvre de la fiabilité des activités de coordination à démarrer en février 2022 pendant la phase de marche industrielle.

La réalisation des activités an niveau des trois composantes a été largement impactée par la pandémie de COVID-19.

Délégation du Ministre de l'Energie du Bénin en visite au site de Calavi

6.7. AGoSE : Évaluation des risques de



cybersécurité du Projet CIC du WAPP

Le but de ce projet est de revoir la conception actuelle de SCADA/EMS/MMS qui est mis en œuvre dans le cadre du projet CIC du WAPP et de réaliser une évaluation de la cybersécurité : le lancement a été fait le 09 novembre 2021.

Les 5 zones de réglages et un dispatching national devront être évalués en plus du site du CIC ; l'évaluation portera sur les processus, les personnes et la technologie.

6.8. Mise en œuvre d'un système de gestion des énergies renouvelables

Le système sera intégré au SCADA/EMS du CIC pour l'intégration des sources d'énergie renouvelable dans le réseau de transport interconnecté de l'EEEOA.

Suite à la mise en vigueur du contrat avec l'entreprise adjudicataire des travaux en mars 2021, l'énoncé des travaux a été approuvé en septembre et les travaux de modélisation des énergies renouvelables variables et leur intégration au système sont en cours.

7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

La gestion des ressources humaines, matérielles et financières est un pilier important qui concourt à la bonne gestion de toute institution. Aussi, le Secrétariat Général de l'EEEOA a, au cours de cette période, continué à assurer une gestion administrative et financière rigoureuse en vue d'optimiser ses rendements et assurer l'atteinte de ses objectifs prioritaires.

Les activités relatives à la gestion des ressources humaines, administratives et financières réalisées au cours de la période se présentent comme suit :

7.1. Recrutements

Dans le cadre du renforcement de son personnel, le Secrétariat Général a entrepris et finalisé les recrutements suivants :

- Douze Consultants pour l'Unité de Gestion du Projet Dorsale Nord de l'EEEOA basé à Abuja, Nigéria. Les postes pourvus sont :
 - Un Auditeur Interne
 - Une chargée de l'Administration, du Protocol et de la Logistique
 - Un chargé de la Technologie de l'Information
 - Une chargée de Communication
 - Une Secrétaire de Direction Bilingue
 - Deux Assistants d'équipe Bilingue
 - Un Ingénieur Civil
 - Un Ingénieur des sous-stations
 - Un Ingénieur des lignes de transmission
 - Un Ingénieur SCADA
 - Un Expert Social
- Un Surintendant responsable de la maintenance de tous les systèmes et installations électriques y compris les groupes électrogènes et de tous les équipements du bâtiment complexe moderne du Centre d'Information et de Coordination (CIC) de l'EEEOA pourvu de systèmes divers électriques, de communication, de refroidissement, de détection et de lutte contre l'incendie, de plomberie sanitaire, de groupes secours, etc. Le CIC, centre stratégique relié aux Centres de Contrôle Nationaux de la région ouest africaine, permet de superviser en temps réel les réseaux interconnectés de l'EEEOA et le commerce transfrontalier de l'électricité.
- Un Ingénieur Electricien Chargé de l'Exploitation du Marché pour étoffer la Division Clientèle et Marché relevant du Centre d'Information et de Coordination (CIC).
- Un Ingénieur Electricien Chargé de l'Exploitation du Système Electrique pour étoffer le Service Coordination de l'Exploitation du Système Electrique relevant du Département CIC.
- Un Expert non-résident en Energies Renouvelables pour appuyer le Département Planification, Programmation des Investissements et Sauvegarde de l'Environnement (PIPES) ;
- Un Chargé de Programme Planification et réalisation des Formations pour étoffer la Division Coordination du Programme de Renforcement des Capacités des agents des sociétés membres de l'EEEOA et relevant du Département Administration et Finances ;
- Un Coordonnateur de Projet résident pour renforcer l'équipe des Coordonnateurs Projets au sein de la Division Etudes, Planification et Financement des Projets relevant du Département PIPES.

7.2. Renforcement de capacités

Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités, le Secrétariat Général de l'EEEOA a organisé diverses activités consistant à la mobilisation de ressources financières, à la préparation de projets de formation, à la participation aux programmes de formation et d'échanges. Ces activités ont été menées conformément au Plan de Travail Annuel de l'EEEOA et de ceux établis dans le cadre des Accords d'Assistance Technique avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Compte tenu des contraintes actuelles relatives à la gestion de la situation sanitaire préoccupante dû à la Covid-19, la réalisation de certaines activités connaissent des retards dans l'exécution.

7.2.1. Activités / Formations réalisées sur Fonds propres de l'EEEOA

Dans le cadre de son Programme de formation continue, le Département Administration et Finance a facilité la participation de l'Auditeur Interne à la formation sur « *Atelier de Formation sur les Normes IPSAS* », du 13 au 15 juillet 2021 à Abuja (Nigeria). Il a également participé à la formation « *L'Economie Digitale : Les rôles des comptables* » qui s'est déroulée du 29 novembre au 3 décembre 2021.

Le Département Administration et Finance, suite à un appel d'offres, a organisé la formation des chauffeurs sur le thème « *Le Conducteur Professionnel de Véhicule Administratif dans une Organisation : Sécurité-Maintenance préventive des véhicules-Déontologie et gestion des urgences professionnelles-Conduite Défensive-Pratiques du secourisme* ». La formation s'est déroulée en deux sessions du 8 au 11 décembre 2021 et du 15 au 18 décembre à Grand Popo (Bénin).



Photo de famille d'une partie des participants avec le Représentant du DAF

Formation de deux Secrétaires Bilingues sur le thème « *Secrétaires et Assistant(e)s: une meilleure utilisation des outils et techniques pour plus d'efficacité* » du 22 novembre au 3 décembre 2022.



Remise des attestations de formation aux secrétaires

7.2.2. Activités et Formations réalisées sur Financement des PTFs au profit du

Personnel du Secrétariat Général de l'EEEOA

❖ Banque Mondiale (WAPP-ITAP):

Dans le cadre du Projet **WAPP-ITAP (Integration and Technical Assistance Project)**, un Atelier de formation sur les Contrats d'Achats (CAE) et de Transport d'Énergie (CST) portant sur les thématiques « *Aspects techniques clés* » et « *Analyse financière des CAEs* » a été réalisé en mode virtuel du 19 au 21 janvier & du 26 janvier au 1^{er} février 2021 au profit des acteurs clés impliqués des pays du WAPP-Dorsale Nord. En outre, un Atelier de dissémination et formation sur le Guide d'utilisation du modèle de Contrat d'Achat d'Énergie (CAE) de l'ARREC (pour les pays CLSG, CEB et North Core) a été organisé en 2 sessions (présentiel et virtuel) respectivement du 28 au 29 juin 2021 et du 1 au 2 juillet 2021.



Photo de famille personnes formées avec les formateurs

❖ Financement GIZ / Projet « Promotion d'un Marché d'Électricité Respectueux du Climat (ProMERC) »

Formation de toutes les Femmes du Secrétariat Général de l'EEEOA en Leadership Féminin, du 5 au 7 octobre 2021. Ce forum d'échanges a eu pour objectif d'une part de renforcer les compétences des femmes à la notion générale du Genre, à l'équité du Genre et à l'égalité de Genre dans le secteur de l'énergie et la région CEDEAO et d'autre part à leur faire prendre conscience de leur potentiel, talents et capacités intrinsèques pour construire une excellente base de leadership dans leur travail quotidien et les encourager à se former afin d'assumer des fonctions et rôles de responsabilité plus importants dans le secteur de l'énergie.



Photo de Famille des femmes du Secrétariat Général, le Secrétaire Général et les Représentants de la GIZ

❖ USAID West Africa Energy Program (WAEP)

Les activités suivantes ont été organisées :

- Forum sur le thème “Resettlement Action Plan: A Tool for Social Safeguards” le 7 juillet 2021
- Participation de deux cadres du Secrétariat Général à la formation sur « Les Meilleures pratiques en matière de suivi et d'évaluation et de rapport de performance des projets de transport incluant l'utilisation d'outils SIG pour suivre les performances de construction » du 04 au 08 Octobre 2021.
- Participation de trois cadres du Secrétariat Général à la formation en « gestion de projet axé sur les projets d'interconnexion » du 18 au 21 octobre.

❖ Union Européenne (AGoSE)

- Formation de trois Directeurs et de deux Cadres sur la Continuité des Activités et le Management des Risques du 27 septembre au 8 octobre 2021.
- Formation des membres du CPSE, du Directeur de PIPES et de quatre Cadres du Secrétariat Général de l'EEEOA sur la thématique « Planification et mise en œuvre de Partenariats Public-Privé (PPP) ». La formation s'est déroulée, à Dakar (Sénégal), en deux sessions du 6 au 8 décembre 2021 pour les francophones et du 20 au 22 décembre pour les anglophones.



Photo de famille personnes formées avec le formateur

❖ Union Européenne (Programme Estimate)

- Formation de trois Directeurs et de trois Cadres sur la planification et mise en œuvre de Partenariats Public-Privé (PPP), du 13 au 17 septembre 2021.



Participants à la Formation

- Formation de dix Cadres sur la Gestion des Projets, du 20 au 24 septembre 2021.



Photo de famille personnes formées avec Formateur

7.2.3. Activités / Renforcement de capacités sur financement des PTFs au profit du Personnel des Sociétés membres de l'EEEOA

❖ Financement Banque Mondiale :

- **Formation et Certification en Energie Renouvelable Solaire des Agents des sociétés d'électricité et ministères de l'énergie des pays de la CEDEAO :**
Conformément aux objectifs du Projet SAHEL (Phase 1) qui est de promouvoir le développement de parcs solaires régionaux en Afrique de l'Ouest, cette formation vise à la formation et à la certification à travers trois (3) programmes
(i) *Planification et mise en œuvre des*

ouvrages de production d'énergie renouvelable solaire (ii) *Exploitation et intégration de la production d'énergie solaire dans le réseau* et (iii) *Exploitation et suivi des performances des ouvrages de production d'énergie solaire* au profit de 120 Agents des sociétés nationales d'électricité, des ministères en charge de l'énergie des pays de la CEDEAO et du Secrétariat Général de l'EEEOA dont 20% de femmes.

Le rapport de conception des programmes de formation présenté par le Consultant (Institut 2iE) a été validé lors de la 3^{ème} réunion de coordination des Centres de Formation Régionaux (CFR) qui s'est déroulé du 31 mai au 2 juin 2021 à Dakar.

A l'issue de cette validation, la cérémonie officielle de démarrage des formations s'est déroulée le 5 juillet 2021 au CME Bingerville en présence des officiels de l'EEEOA, de la CIE, de CI-ENERGIES et de la Banque Mondiale. Les premières formations, sur la thématique « Planification et mise en œuvre des ouvrages de production d'énergie renouvelable solaire » ont été réalisées du 5 au 17 juillet 2021 au profit de deux groupes de participants (anglophone et francophone) au CME Bingerville (Côte d'Ivoire).

A la suite, les formations du Programme 2 « *Exploitation et intégration de la production d'énergie solaire dans le réseau* » se sont déroulées respectivement du 2 au 6 août 2021 en ligne et du 11 au 16 octobre 2021 en présentiel au CFPP Cap des Biches (Sénégal) au profit des participants francophones et du 9 au 13 août 2021 en ligne et du 18 au 23 octobre 2021 en présentiel CFPP Cap des Biches (Sénégal) au profit des participants anglophones.

Les formations du Programme 3 « *Exploitation et suivi des performances des ouvrages de production d'énergie solaire* » se sont déroulées respectivement du 18 au 22 octobre 2021 en ligne et du 08 au 13 novembre 2021 en présentiel à VRA-

Academy Akuse, (Ghana) au profit des participants francophones et du 25 au 29 octobre 2021 en ligne et du 8 au 13 novembre 2021 en présentiel à VRA-Academy Akuse (Ghana) au profit des participants anglophones.



Photo des participantes et du staff de l'EEEOA à la clôture de la session de formation du Programme 3 réalisée à VRA Academy à Akusé au Ghana

Au total, sept formations ont été réalisées dont la dernière s'est déroulée du 29 novembre au 11 décembre 2021 au CFPP Cap des Biches (Sénégal) sur le thème « *Planification et mise en œuvre des ouvrages de production d'énergie renouvelable solaire* » au profit d'un deuxième groupe de participants francophones.

Ces sessions de formation ont été réalisées en collaboration avec l'Institut 2iE (Burkina Faso) et les Centres de formation régionaux (CFR) de l'EEEOA. Au terme des programmes formations réalisées sur la période de juillet à décembre 2021, 120 agents ont été formés et 112 agents ont été certifiés dont 25% de femmes. La répartition des participants formés et certifiés par programme se présente comme suit : 56 pour le programme 1, 34 pour le programme 2 et 22 pour le programme 3. Les formations se sont déroulées dans trois (3) CFR de l'EEEOA à savoir le CME Bingerville en Côte d'Ivoire, le CFPP Cap Des Biches au Sénégal et VRA Academy Akuse au Ghana. Les voyages d'études seront organisés au cours de l'année 2022.



Photo des participants à la formation de Dakar de décembre 2021

- **Activités du Comité National du CIGRE Afrique de l'Ouest / Projet du Développement Solaire en Afrique Subsaharienne - Phase 1 (Sahel)**

La première Assemblée Générale du CN CIGRE AO tenue le 11 Décembre 2020, à Lomé (Togo) en marge de la 15^{ème} session de l'Assemblée Générale de l'EEEOA, a été consacrée à (i) l'examen et à l'adoption du Rapport d'activités 2020 du CN CIGRE AO, (ii) l'examen et à l'adoption du logo du CIGRE AO, (iii) l'examen et à l'adoption des frais d'adhésion 2021 & 2022 ; (iv) la désignation des Membres du Comité de Direction et aux informations sur la session biennale du CIGRE prévue en aout 2021 à Paris.

A la suite de cette Assemblée, au cours de l'année 2021, les activités ci-après ont été menées :

- La finalisation des termes de référence des 18 Comités d'études et la désignation des membres desdites comités d'études ;
- La poursuite des adhésions notamment les membres individuels ;
- La finalisation du recrutement du Chargé de l'Administration et de la Comptabilité du bureau CN CIGRE AO ;
- La participation du Secrétaire Général intérimaire du CIGRE AO (par vidéoconférence) à la session d'ouverture du Congrès du Centenaire du CIGRE ;

A date, le CN CIGRE AO compte 13 membres collectifs composés uniquement des sociétés membres de l'EEEOA.

❖ **Financement GIZ / Projet « Promotion d'un Marché d'Electricité Respectueux du Climat (ProMERC) » :**

Le Département Administratif et Financier a collaboré avec la GIZ à la mise en œuvre des activités ci-après :

- **Réseau des Centres de Formation Régionaux (CFR)**

Lors de la 3^{ème} réunion de coordination des CFR tenue à Dakar du 31 mai au 2 juin 2021, l'état de mise en œuvre des recommandations de la Stratégie du Réseau des CFR et de la Stratégie e-learning dudit Réseau a été examiné. Lors de cette rencontre les Termes de Référence (TdR) relatifs au recrutement de Consultants Individuels pour l'élaboration du cadre légal du réseau des CFR et pour l'élaboration des normes de qualité et de certification des formations régionales et des critères d'excellences des CFR ont été validés.

- **Le Plan Stratégique du réseau des Centres de Formation Régionaux (CFR),**

adopté par le Conseil Exécutif en avril 2021 a fait l'objet d'une opérationnalisation à travers deux (2) missions de consultance: (i) Elaboration du cadre légal et institutionnel du Réseau des CFR, (ii) Elaboration des manuels de qualité et de certification des formations régionales et pour la mise en forme des critères d'excellence des CFR.

Les documents finaux de ces missions à savoir les statuts et le règlement intérieur du Réseau du CFR ainsi que les guides de qualité et de certification des formations régionales et les critères d'excellence et de spécialisation en pôles forts des CFR ont été validés lors de la réunion des Experts des CFR du 6 au 8 décembre 2021 à Dakar. Ces dits textes ont été adoptés lors de la 24^{ème} réunion du Comité des Ressources Humaines et de la Gouvernance (CRHG) qui s'est déroulée du 9 au 10 décembre 2021 à Dakar. A l'issue de cette réunion, le CRHG a recommandé au Conseil Exécutif de l'EEEOA l'approbation des textes élaborés.

- **La Stratégie de E-learning des Centres de Formation Régionaux (CFR)**, adoptée par le Conseil Exécutif en avril 2021 a fait l'objet d'opérationnalisation à travers les actions suivantes : (i) Dotation des CFR en équipements informatiques, (ii) Formation des formateurs et des équipes e-learning des CFR, (iii) Elaboration d'une feuille de route de la mise en œuvre de la Stratégie e-learning lors de l'atelier bilan sur les activités e-learning qui s'est déroulé du 18 au 19 novembre 2021 à Accra.

- **Remise de matériel informatique aux Centres de Formation Régionaux**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de e-learning du Réseau des Centres de Formation Régionaux (CFR) de l'EEEOA, le Programme GiZ/ProMERC a doté les CFR d'ordinateurs portables de dernière génération et des accessoires associés. Ce matériel est destiné aux Formateurs et aux Equipes de e-learning pour les activités de conception et de réalisation des cours en ligne.

Les cérémonies officielles de remise du matériel informatique se sont déroulées respectivement le 25 novembre 2021 pour le Centre des Métiers d'Electricité (CME) de la CIE (Côte d'Ivoire) et le 9 décembre 2021 pour le Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnels (CFPP) de Cap de Biches de la Senelec (Sénégal). Les remises officielles pour les trois autres CFR (CFPP Calavi-CEB-Bénin, NAPTIN-Kainji-Nigéria, VRA Academy Akuse-Ghana) se dérouleront dans le courant du premier semestre de l'année 2022.

- **Formation Régionale sur les pertes non techniques des réseaux électriques**

Des sessions de formation sur la thématique « Accès à l'investissement / Assurer la bancabilité des projets d'infrastructures électriques » ont été réalisées par vidéoconférence en septembre 2021 avec une trentaine de participants francophones et en novembre 2021 avec une cinquantaine de participants anglophones. Ces formations ont été réalisées au profit des Cadres et Techniciens du Secrétariat Général de l'EEEOA et des sociétés de distribution électrique membres de l'EEEOA.

- **Formation de Formateurs sur le eLearning**

Un programme de formation au profit d'une quarantaine de formateurs et des membres des équipes e-learning des Centres de formation régionaux de l'EEEOA a été réalisé sur la période de juillet à novembre 2021.

- **Formation sur le Calcul électrique des réseaux avec le logiciel NEPLAN**

Des sessions de formation en ligne sur la thématique « Calcul électrique des réseaux avec le logiciel NEPLAN » ont été réalisées du 07 au 09 décembre 2021 avec 11 participants francophones et 40 participants anglophones. Ces formations ont été réalisées au profit des Ingénieurs et Techniciens des sociétés de distribution électrique et des formateurs des Centres de Formation Régionaux (CFR) de l'EEEOA. Un renouvellement des licences d'utilisation d'une année du logiciel NEPLAN a été effectué au profit des participants.

7.3. Gestion de la pandémie à CORONAVIRUS 2019

Sous l'égide du Département Administratif et Financier, le Secrétariat Général a maintenu sa stratégie de veille et de sensibilisation contre la propagation du virus afin d'assurer la protection des employés. En effet, les effets de la pandémie observés en 2020 se sont poursuivis en 2021. Aussi, la stratégie a consisté à la mise en œuvre et au respect des recommandations de la CEDEAO, de l'OMS et du Gouvernement du Bénin au titre des Stratégies de Riposte contre la propagation du virus dont le port du masque facial, le lavage des mains, le respect des mesures de distanciations et la vaccination contre la maladie à Coronavirus.

7.4. Gestion financière

Les états financiers du Secrétariat Général pour l'exercice 2020 ont été audités par le Cabinet d'audit international, PricewaterhouseCoopers (PwC), Ghana.

Le rapport d'audit indique que les états financiers du Secrétariat Général donnent une image fidèle de la situation financière de l'institution et que la performance financière de l'EEEOA ainsi que ses flux de trésorerie pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020 sont conformes aux Normes

Internationales de Comptabilité du Secteur Public (IPSAS/NICSP).

Le rapport d'audit a été ainsi validé par le Comité des Finances et approuvé par le Conseil Exécutif de l'EEEOA.

Les Etats Financiers 2020 de l'EEEOA, qui incluent les résultats financiers des projets financés par les Bailleurs de Fonds de l'EEEOA, montrent un excédent de 1 559 161 UC (Secrétariat Général de l'EEEOA : UA 123,978, Projets de l'EEEOA : UA 1,435 183) principalement dû aux faibles taux de réalisation des activités en raison des effets de la pandémie de COVID-19 sur l'Organisation.

Conformément aux exigences des Partenaires Techniques et Financiers, les états financiers pour l'exercice 2020 ont été audités pour les projets suivants :

- « Les comptes du Programme UE » financé par l'Union Européenne et audité par GCM Sarl
- « Projet d'Intégration et d'Assistance Technique (ITAP) de l'EEEOA » financé par la Banque mondiale et audité par le Cabinet d'audit international, PricewaterhouseCoopers (PwC), Ghana ;
- « Projet du développement solaire en Afrique Sub-saharienne » financé par la Banque mondiale et audité par le Cabinet d'audit international, COFIMA
- « Clôture du Programme de Renforcement des Capacités de la BAD sous CLSG » financé par

la Banque Africaine de Développement et audité par le Cabinet d'audit FICADEX-Tate & Associés.

- « Projet Dorsale Nord » financé par la Banque mondiale et audité par le Cabinet d'audit international, PricewaterhouseCoopers (PwC), Ghana ;
- « Les Comptes de l'Assistance Technique de GIZ » financé par la GIZ et audité par BDO.

Les rapports d'audit ont été transmis dans les délais prescrits au Bailleur de Fonds concerné par chaque projet. Lesdits rapports ont également été jugés conformes.

7.5. Activités du Groupe de Travail sur le Fonds Renouvelable de Soutien aux Liquidités (FRSL)

Le Département de l'Administration et des Finances a également organisé une réunion virtuelle du groupe de travail sur la Sécurisation des Echanges Transfrontaliers d'Energie Electrique du Marché Régional de l'Electricité de la CEDEAO chargé de réfléchir sur la mise en place du Fonds Renouvelable de Soutien aux Liquidités (FRSL) le 29 juin 2021.

Voir en Annexe 1 pour plus d'informations sur l'audit et les états financiers de l'EEEOA (le document est en anglais).

8. REUNIONS STATUTAIRES DE L'EEEOA

Conformément aux textes qui le régissent, l'EEEOA organise chaque année des réunions statutaires. Nous vous proposons ci-après un aperçu des réunions tenues durant l'année 2021.

8.1. 16^{ème} Assemblée Générale

Le Secrétariat Général de l'EEEOA, en collaboration avec le Ministère de la Transition Energétique des Mines et des Carrières du Burkina et la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL), société hôte, a organisé la 16^{ème} Session de l'Assemblée Générale de l'EEEOA. Elle s'est tenue le 05 novembre 2021 sous une forme hybride du fait de la pandémie du COVID 19 : les Membres du Conseil Exécutif, des Comités Organisationnels et les PTF qui ont pu faire le déplacement de Ouagadougou ont assisté en présentiel à l'Hôtel Lancaster de Ouaga 2000 tandis que les autres participants ont suivi la session par visioconférence.



Photo de participants avec le Ministre de l'Energie du Burkina

Elle a été l'occasion pour le Secrétariat Général de l'EEEOA d'informer les sociétés d'électricités membres de l'Institution et les Partenaires Techniques et Financiers, des progrès accomplis et de formuler des recommandations pour le développement de l'Institution et du secteur électrique de la sous-région ouest africaine. Cette Assemblée Générale a été l'occasion de l'admission d'un (01) nouveau membre, il s'agit de la société AXELA Limited du Nigéria.



Vue du Présidium de l'Assemblée Générale, de gauche à droite :
Commissaire Energie, Président CE, Ministre Energie, SG

Par ailleurs, le Comité National du CIGRE Afrique de l'Ouest a tenu son Assemblée Générale le 05 novembre 2021 à l'issue de celle de l'EEEOA.

8.2. Réunions du Conseil Exécutif

Malgré la pandémie de la COVID 19, quatre réunions du Conseil Exécutif ont été organisées dont trois par visioconférence :

- **49^{ème} Réunion** qui a eu lieu le 17 avril 2021 à l'Hôtel Golden Tulip à Cotonou. Les membres du CE qui n'ont pas pu faire le déplacement ont suivi par visioconférence. Elle a adopté les éléments suivants :
 - La stratégie de E-Learning et la stratégie de mise en réseau des Centres d'Excellence régionaux ;
 - Les frais de participation au Marché Régional de l'Electricité et les directives pour le détachement d'opérateurs au Centre d'information et de coordination de l'EEEOA ;

La réunion a également autorisé le Secrétaire Général à signer divers accords de financements avec les PTF de l'EEEOA.

- **50^{ème} Réunion** tenue le 04 septembre 2021 par visioconférence. Elle a essentiellement permis d'adopter l'extension de la Dorsale Nord de l'EEEOA avec un nouveau tronçon reliant le Nord du Togo à la Dorsale dans l'Est du Burkina Faso. Elle a également permis de coopter les nouveaux Directeurs Généraux nouvellement nommés de deux sociétés membres.
- **51^{ème} Réunion.** Elle a eu lieu le 25 septembre 2021 à l'Hôtel Golden Tulip à Cotonou et les membres du CE qui n'ont pas pu faire le déplacement ont suivi par visioconférence. La réunion s'est penchée sur deux sujets essentiels à savoir les Etats Financiers de l'année 2020 de l'EEEOA et le Programme de Travail et le Budget du Secrétariat Général de l'EEEOA pour l'année 2022.

Il est à noter que les états financiers de l'année 2020 l'EEEOA préparés par l'auditeur indépendant PwC Ghana incluent cette fois-ci les comptes du Secrétariat Général et ceux des projets financés par les PTF. Le Conseil a adopté les Etats Financiers 2020 jugés transparents, sincères et conformes aux normes internationales.

Le budget 2022 s'équilibre en recettes et en dépenses à **27 455 912 UC**. Le budget de fonctionnement, la part supportée par les contributions des membres s'élève à **5 164 700 UC** et la part supportée par les PTF à **22 291 212 UC**. Afin de recouvrer les arriérés de contribution des membres, le Conseil a adopté un certain nombre de mesures à mettre en œuvre par le Secrétariat Général.

- **52ème Réunion** tenue le 03 novembre 2021 sous forme hybride à Ouagadougou en prélude à l'Assemblée Générale. Elle a entre autres permis de proposer les trois nouveaux membres tournants du Conseil Exécutif et d'adopter l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

8.3. Activités des Comités organisationnels

8.3.1. Comité de Planification Stratégique et de l'Environnement (CPSE)

Une réunion du Comité de Planification Stratégique et de l'Environnement (CPSE) de l'EEEOA élargie aux membres du Comité Technique d'Exploitation dont les sociétés ne sont pas représentées dans le CPSE ainsi qu'aux représentants des ministères en charge de l'énergie des pays continentaux de la CEDEAO a été organisée les 29 et 30 juin 2021. Cette réunion a examiné et adopté le plan de mise en œuvre de la campagne de mesures solaires avec les 28 sites recommandés pour abriter les stations dans les pays continentaux de la CEDEAO.

Dans le cadre de l'élaboration du Code Réseau régional, les membres de CPSE ont participé aux réunions tenues du 8 au 10 juin 2021 et du 15 au 17 juin 2021 pour la revue du rapport préliminaire du Code soumis par le Consultant.

8.3.2. Comité Technique et d'Exploitation (CTE)

Un Groupe de travail conjoint CTE-CF s'est réuni virtuellement le 24 mars 2021 et a examiné et validé la méthodologie de détermination des frais de demande de participation au Marché Régional de l'Electricité de la CEDEAO qui a été présenté par la suite au Conseil Exécutif en avril 2021.

8.3.3. Comité des Finances (CF)

En plus de sa participation au groupe de travail conjoint CTE-CF en mars 2021, le Comité des Finances s'est réuni trois fois au cours de l'année 2021.

Une première fois le 28 janvier 2021 en virtuel pour examiner le courrier de la société Electricity Company of Ghana (ECG) au Secrétariat Général de l'EEEOA relatif à la révision de la base de calcul de sa contribution au budget de l'EEEOA ;

Une seconde fois le 25 juin 2021 en virtuel pour rendre compte des résultats des négociations avec l'Auditeur externe de l'EEEOA, PwC Ghana, sur l'extension de la mission d'audit des années 2020 et 2021.

Et une troisième fois du 20 au 23 septembre 2021 à Cotonou, Bénin en vue d'examiner et d'adopter les Résultats Financiers et l'Evaluation du Contrôle Interne de l'EEEOA (Secrétariat et Projet) au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ainsi que le Programme de Travail et le Budget 2022 de l'EEEOA.

Vu que le Cabinet PwC a émis une opinion sans réserve sur les Etats Financiers de l'EEEOA de l'exercice 2020, le Comité des Finances les a approuvés.

Concernant le projet de Programme de Travail et de Budget pour l'année 2022, le Comité des Finances a retenu un budget équilibré en recettes et en dépenses de **27,455,912 UC**.

8.3.4. Comité des Ressources Humaines et de Gouvernance (CRHG)

Le CRHG s'est réuni deux fois au cours de l'année 2021.

Une première fois, par visioconférence, le 26 février 2021 pour examiner et adopter :

- Le Rapport sur l'Etude de la stratégie E-learning
- Le Rapport sur l'Etude relative à la stratégie de mise en réseau des Centres d'Excellence Régionaux (CERs)

Une seconde fois, en présentiel, du 04 au 05 juin 2021 à Dakar pour examiner et adopter :

- Le rapport/livrable 2 du Programme de Formation et de Certification en Energie Renouvelable Solaire (PFCERS) ;
- Les TdR relatifs au recrutement d'un Consultant Individuel pour l'élaboration du cadre légal du réseau des CFR ;
- Les TdR relatifs au recrutement d'un Consultant individuel pour l'élaboration des normes de qualité et de certification des formations régionales et des critères d'excellence des CFR.

Le CRHG a adopté tous les dossiers qui lui ont été soumis.

8.3.5. Réunion conjointe des Comités Organisationnels

En prélude à l'Assemblée Générale, les Comités Organisationnels ont tenu une réunion conjointe les 1^{ers} et 2 novembre 2021 à l'Hôtel Prestige de Ouaga 2000. Cette réunion a permis aux 5 comités Organisationnels (CTE, CPSE, CF, CRHG et CDC) de faire le point des activités menées depuis l'Assemblée Générale tenue en 2020 au Togo et de faire des recommandations au Conseil Exécutif.



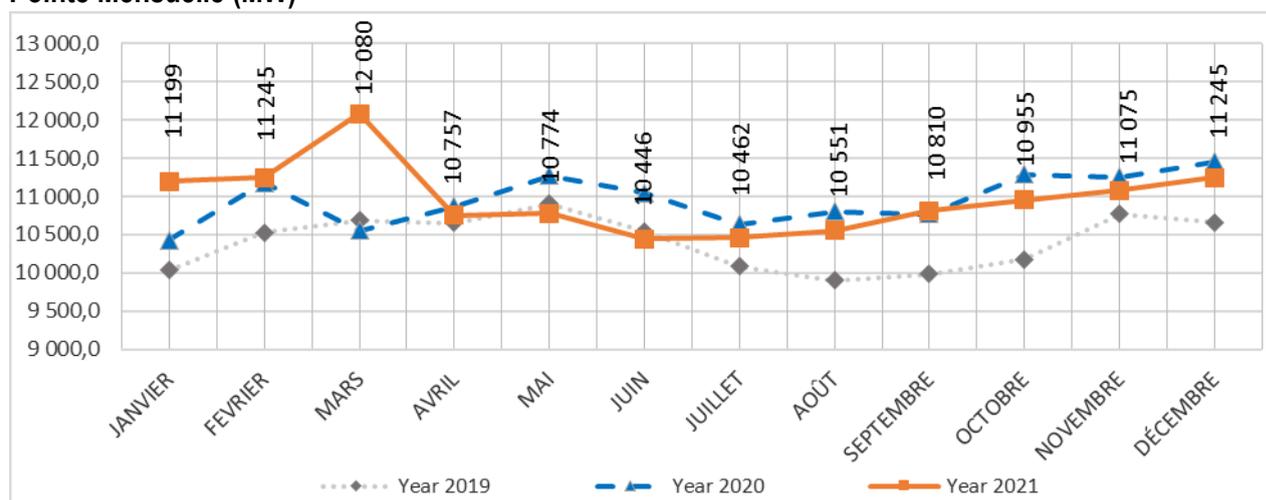
Photo de famille des participants à la Réunion Conjointe des Comités Organisationnels

9. STATISTIQUES D'EXPLOITATION RESEAU INTERCONNECTE DE L'EEEOA

- Données caractéristiques des réseaux interconnectés de l'EEEOA

	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Ratio 2021 vs 2020
Capacité Installée (GW)	23,0	23,3	23,7	1,6%
Capacité Disponible (GW)	13,7	13,6	13,0	-4,7%
Puissance de Pointe (GW)	10,9	11,5	12,0	4,8%
Energie Produite (TWh)	70,0	75,3	79,6	5,7%
Energie Echangée (TWh)	6,0	6,2	5,6	-8,9%
Taux Energie Echangée vs Produite	8,6%	8,2%	7,0%	

- Pointe Mensuelle (MW)



- Echanges d'énergie par pays

	Import 2018	Export 2018	Import 2019	Export 2019	Import 2020	Export 2020	Import 2021	Export 2021
Nigéria	0,0	-3 002,6	0,0	-2 327,2	0,0	-2 127,2	0,0	-2 308,2
Côte d'Ivoire	77,6	-1 138,6	76,6	-1 234,8	149,4	-1 308,9	197,1	-888,6
Ghana	143,8	-636,4	127,0	-1 235,4	56,1	-1 759,9	43,7	-1 734,0
Sénégal	338,2	-2,1	468,4	0,0	358,0	0,0	413,2	0,0
Burkina Faso	783,4	-0,3	1 024,7	-0,2	1 419,6	0,0	1 222,1	-0,1
Niger	984,2	0,0	1 048,8	0,0	1 099,9	0,0	1 121,9	0,0
Mali	1 186,0	0,0	1 302,2	0,0	1 368,8	0,0	939,0	0,0
Bénin/Togo (CEB*)	2 307,4	0,0	1 995,9	0,0	1 692,0	0,0	1 681,4	0,0
Sogem**	0,0	-1 128,9	0,0	-1 057,2	0,0	-1 201,3	0,0	-1 129,2
EEEOA	5 820,6	-5 908,9	6 043,5	-5 854,7	6 143,8	-6 397,3	5 618,4	-6 060,1

*CEB est une société appartenant au Bénin et au Togo

**Sogem est une société (appartenant aux pays de l'OMVS) et non un pays

10. CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR 2022

Le Secrétariat Général s'est attaché, au cours des douze (12) mois écoulés, à exécuter avec abnégation et enthousiasme les activités qui lui sont assignés malgré un contexte difficile marquée une fois encore par la pandémie de la COVID 19, ce qui a permis d'accomplir des progrès notables et d'envisager l'avenir avec un peu plus de sérénité.

Les performances du Secrétariat Général ont été rendues possibles grâce aux différentes parties prenantes du secteur électrique ouest africain que je voudrais une fois encore remercier chaleureusement. Il s'agit notamment de la Commission de la CEDEAO, des ministères en charge de l'énergie, des sociétés membres de l'EEEOA et des PTF. Aux sociétés membres de l'EEEOA je voudrais que ce merci soit particulier car voici deux années consécutives que la pandémie de la COVID 19 sévit, impacte négativement leurs activités et leurs finances et qu'ils font l'effort de payer régulièrement leurs contributions pour permettre le fonctionnement du Secrétariat Général. Cette performance est à mettre également à l'actif de tout le personnel du Secrétariat Général de l'EEEOA qui malgré les mesures mises en place pour la lutte contre la pandémie ne ménage aucun effort pour l'exécution des tâches quotidiennes.

Pour l'année 2022, le Secrétariat Général déploiera davantage d'énergie, avec l'appui des parties prenantes citées plus haut, pour l'aboutissement des chantiers des différents projets prioritaires dont la fin est un préalable au démarrage de la phase concurrentielle du Marché Régional de l'Electricité.

Ainsi pour 2022, sans que cela ne soit exhaustif, l'EEEOA assurera la réalisation des principaux objectifs spécifiques suivants :

- ⇒ Continuer la mobilisation des financements pour les études de préinvestissement et de mise en œuvre des projets prioritaires ;
- ⇒ Préparer les études de préinvestissement des projets prioritaires ;
- ⇒ Poursuivre et finaliser la mise en œuvre du projet CIC à Calavi, au Bénin ;
- ⇒ Effectuer le déménagement du Secrétariat Général de l'EEEOA vers les locaux du CIC à Calavi ;
- ⇒ Finaliser la mise en œuvre du projet de synchronisation du réseau interconnecté de l'EEEOA ;
- ⇒ Mettre en œuvre le Programme de certification des opérateurs de système de l'EEEOA ;
- ⇒ Poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route du Marché Régional de l'Electricité ;
- ⇒ Elaborer un code de réseau régional ;
- ⇒ Renforcer les capacités des sociétés membres de l'EEEOA et du personnel du Secrétariat Général de l'EEEOA ;
- ⇒ Assurer la coordination des interventions des Partenaires Techniques et Financiers ;
- ⇒ Renforcer la coopération avec la Commission de la CEDEAO ;
- ⇒ Continuer l'opérationnalisation du Comité National du CIGRE – Afrique de l'Ouest ;
- ⇒ Améliorer la coopération technique et renforcer les programmes d'échange avec les parties prenantes, les institutions régionales et internationales.

ANNEXE 1

**FINANCIAL STATEMENTS
FOR THE YEAR ENDED 31 DECEMBER 2020
(ETATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020)**



Contents	Page
General information	1
Report of the Executive Board	2 - 3
Independent auditor's report on financial statements	4 - 6
Financial statements:	
Statement of financial position	7
Statement of financial performance	8
Statement of changes in Net assets	9
Statement of Cash flows	10
Notes	11-28
Presentation of budget information in financial statements	29 - 31

WEST AFRICAN POWER POOL
Annual Report
For the year ended 31 December 2020

GENERAL INFORMATION

Executive

Board Members	Sule Ahmed ABDULAZIZ	Chairman, appointed in June 2020
	Usman Gur MOHAMMED	Chairman, retired in June 2020
	Amidou TRAORE	Vice-Chairman, retired in August 2021
	Noumory SIDIBE	Vice-chairman, appointed in August 2021
	Siengui A. KI	Secretary General
	Joseph O. MAKOJU	Member
	Karimou CHABI SIKA	Member
	Abdenbi ATTOU	Member, retired in February 2020
	Bangaly MATY	Member, appointed in February 2020
	Jonathan AMOAKO-BAAH	Member, retired in August 2021
	Ebenezer Kofi ESSIENYI	Member appointed in August 2021
	Papa Mademba BITEYE	Member
	Tamsir NDIAYE	Member
	Baba Ahmed COULIBALY	Member
	Emmanuel ANTWI-DARKWA	Member
	Lamu AUDU	Member
	Frank AKLIGO	Member, retired in June 2020
	Osmani Aliduba AYUBA	Member, appointed in June 2020
	Jacques PARADIS	Member
	Boubacar Keita	Member, retired in November 2020
	Oumar Barou DIARRA	Member, appointed in November 2020

WAPP Secretariat West African Power Pool
06 BP 2907 Cotonou
République du Benin

Auditor PricewaterhouseCoopers
Chartered Accountants
PwC Tower
A4 Rangoon Lane,
Cantonment City
Accra-Ghana

Bankers Bank of Africa, Benin
Ecobank, Benin

WEST AFRICAN POWER POOL
Annual Report
For the year ended 31 December 2020

REPORT OF THE EXECUTIVE BOARD

The Executive Board has the pleasure in submitting its report and the audited financial statements of the West African Power Pool (WAPP) for the year ended 31 December 2020.

Statement of Executive Board's responsibilities

The Executive Board is responsible for the preparation of financial statements for each financial year which gives a true and fair view of the state of affairs of the Organisation and of the surplus or deficit and cash flows for that year. In preparing these financial statements, the Executive Board has selected suitable accounting policies and then applied them consistently, made judgements and estimates that are reasonable and prudent and followed International Public Sector Accounting Standards (IPSAS).

The Executive Board is responsible for ensuring that the Organisation keeps proper accounting records that disclose with reasonable accuracy at any time the financial position of the Organisation. The Executive Board is also responsible for safeguarding the assets of the Organisation and taking reasonable steps for the prevention and detection of fraud and other irregularities.

Going Concern

The Executive Board has made an assessment of the Organisation's ability to continue as a going concern and have no reason to believe the Organisation will not be a going concern.

Principal activities

The principal activities of the Organisation are stated on page 11 of this report.

Financial results

The Statement of Financial Performance on page 8 shows a surplus of UA 1,559,161 (2019: UA 321,728 surplus) which has been transferred to accumulated fund.

Executive Board's professional development and training

The Board is kept abreast of applicable legislation and regulation, changes to rules, standards and codes, as well as relevant sector developments that could affect the Organisation and its operations.

WEST AFRICAN POWER POOL
Annual Report
For the year ended 31 December 2020

REPORT OF EXECUTIVE BOARD (Cont'd)

Auditor

The auditor, PricewaterhouseCoopers has expressed willingness to continue in office as auditor of the Organisation.

BY ORDER OF THE EXECUTIVE BOARD:

Name: SIENGUI A. KI

Name: ENGR. S. A. ABDULAZIZ

Position: SECRETARY GENERAL

Position: CHAIRMAN

Signature:



.....2021

Signature:



.....2021

**INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT
TO THE EXECUTIVE BOARD OF THE WEST AFRICAN POWER POOL**

REPORT ON THE AUDIT OF THE FINANCIAL STATEMENTS

Our opinion

In our opinion, the accompanying financial statements give a true and fair view of the financial position of the West African Power Pool (WAPP) (the "Organisation") as at 31 December 2020, and of its financial performance and its cash flows for the year then ended in accordance with International Public Sector Accounting Standards (IPSAS).

What we have audited

We have audited the financial statements of the West African Power Pool for the year ended 31 December 2020.

The financial statements comprise:

- the statement of financial position as at 31 December 2020;
- the statement of financial performance for the year then ended;
- the statement of changes in net assets for the year then ended;
- the statement of cash flows for the year then ended; and
- the notes to the financial statements, which include a summary of significant accounting policies.

Basis for opinion

We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing (ISAs). Our responsibilities under those standards are further described in the Auditor's responsibilities for the audit of the financial statements section of our report.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Independence

We are independent of the Organisation in accordance with the International Code of Ethics for Professional Accountants (including International Independence Standards) (the Code) issued by the International Ethics Standards Board for Accountants.. We have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with the Code.

Other information

The Executive Board is responsible for the other information. The other information comprises the Report of the Executive Board and the corporate information but does not include the financial statements and our auditor's report thereon.

Our opinion on the financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

**INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT
TO THE EXECUTIVE BOARD OF THE WEST AFRICAN POWER POOL**

REPORT ON THE AUDIT OF THE FINANCIAL STATEMENTS (CONTINUED)

Other information

In connection with our audit of the financial statements, our responsibility is to read the other information identified above and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the financial statements or our knowledge obtained in the audit, or otherwise appears to be materially misstated. If, based on the work we have performed on the other information, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact. We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of the Executive Board for the financial statements

The Executive Board is responsible for the preparation of financial statements that give a true and fair view in accordance with International Public Sector Accounting Standards (IPSAS) and for such internal control as the Executive Board determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, the Executive Board is responsible for assessing the Organisation's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless the Executive Board intends to cease operations, or have no realistic alternative but to do so.

The Executive Board is responsible for overseeing the financial reporting process.

Auditor's responsibilities for the audit of the financial statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with ISAs will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with ISAs, we exercise professional judgement and maintain professional scepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control;
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the internal control;

**INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT
TO THE EXECUTIVE BOARD OF THE WEST AFRICAN POWER POOL**

REPORT ON THE AUDIT OF THE FINANCIAL STATEMENTS (CONTINUED)

Auditor's responsibilities for the audit of the financial statements (continued)

- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by the Executive Board;
- Conclude on the appropriateness of the Executive Board's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Organisation to cease to continue as a going concern; and
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with the Executive Board regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide the Executive Board with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and have communicated with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

	Note	Entity (Secretariat and Projects)		Secretariat	
		<u>At 31 December</u>		<u>At 31 December</u>	
		2020	2020	2019	2019
Non current assets					
Property, plant and equipment	3a and b	<u>14,168,832</u>	<u>333,277</u>	<u>390,835</u>	
Current assets					
Cash and bank balances	4a and b	3,523,854	1,816,168	723,886	
Receivables from exchange transactions	5	621,179	610,465	596,005	
Recoverable from non-exchange transactions	6	30,683	30,683	650,847	
Prepayments	7	<u>21,746</u>	<u>21,746</u>	<u>29,040</u>	
		<u>4,197,462</u>	<u>2,479,062</u>	<u>1,999,778</u>	
Total assets		<u>18,366,294</u>	<u>2,812,339</u>	<u>2,390,613</u>	
Current Liabilities					
Accounts payable	8	716,193	716,193	443,507	
Non current liabilities					
Separation provision	9	<u>56,471</u>	<u>56,471</u>	<u>31,409</u>	
Total liabilities		<u>772,664</u>	<u>772,664</u>	<u>474,916</u>	
Net assets		<u>17,593,630</u>	<u>2,039,675</u>	<u>1,915,697</u>	
Represented by:					
Accumulated Fund		<u>17,593,630</u>	<u>2,039,675</u>	<u>1,915,697</u>	

The financial statements on pages 7 to 31 were approved by the Executive Board on2021 and signed on their behalf by:

Name: SIENGUI A. KI
 Position: SECRETARY GENERAL
 Signature: 
2021

Name: ENGR. S. A. ABDULAZIZ
 Position: CHAIRMAN
 Signature: 
2021

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

STATEMENT OF FINANCIAL PERFORMANCE
(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

		Entity (Secretariat and Projects)	Secretariat	
	Note	<u>Year ended 31 December 2020</u>	<u>Year ended 31 December 2020</u>	<u>Year ended 31 December 2019</u>
Revenue				
Revenue from exchange transactions	10	5,109,102	5,109,102	5,414,970
Revenue from non-exchange transactions	11	11,248,996	-	9,186
Other Income		<u>470</u>	-	-
Total Revenue		<u>16,358,568</u>	<u>5,109,102</u>	<u>5,424,156</u>
Expenses				
Project Expenses	12	9,615,148	-	-
Personnel expenses	13	2,976,755	2,976,755	2,488,929
General expenses	14	325,669	325,669	614,244
Administrative expenses	15	376,307	376,307	817,608
Executive Board and Committee Meetings	16	<u>225,153</u>	<u>225,153</u>	<u>465,879</u>
Expenses before depreciation and impairment charge		<u>13,519,032</u>	<u>3,903,884</u>	<u>4,386,660</u>
Add: Depreciation charge for the period	3	57,559	57,559	65,718
Add: Impairment charge	17	<u>477,137</u>	<u>477,137</u>	<u>400,236</u>
Total expenses		<u>14,053,728</u>	<u>4,438,580</u>	<u>4,852,614</u>
Net finance expense	18	<u>(745,679)</u>	<u>(546,544)</u>	<u>249,814</u>
Surplus for the year transferred to accumulated fund		<u>1,559,161</u>	<u>123,978</u>	<u>321,728</u>

The notes on pages 11-31 are an integral part of these financial statements.

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS
 (All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

	Entity (Secretariat and Projects)	Secretariat
Year ended December 31, 2020	Accumulated fund	Accumulated fund
Balance at January 1, 2020	16,034,469	1,915,697
Surplus for the year	<u>1,559,161</u>	<u>123,978</u>
Balance at December 31, 2020	<u>17,593,630</u>	<u>2,039,675</u>
Year ended December 31, 2019		
Balance at January 1, 2019	-	1,593,969
Surplus for the year	=	<u>321,728</u>
Balance at December 31, 2019	=	<u>1,915,697</u>

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

STATEMENT OF CASH FLOWS

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

		Entity (Secretariat and Projects)	Secretariat	
		<u>Year ended 31 December</u>	<u>Year ended 31 December</u>	
	Note	2020	2020	2019
Cash flows from operating activities				
Cash generated from/ (used in operations)	19	2,516,754	1,092,281	(88,819)
Cash flows from investing activities				
Purchase of property, plant and equipment		-	-	(113,440)
WAPP ICC project recognised as capital work in progress	3	<u>(1,367,669)</u>	=	-
Net cash used in investing activities		<u>(1,367,669)</u>	-	<u>(113,440)</u>
Increase/Decrease in cash and cash equivalents		<u>1,149,085</u>	<u>1,092,281</u>	<u>(202,259)</u>
Movement in cash and cash equivalents				
Balance at beginning of year		2,374,769	723,886	926,145
Increase in the year		<u>1,149,085</u>	<u>1,092,281</u>	<u>(202,259)</u>
Balance at end of year	4a and b	<u>3,523,854</u>	<u>1,816,167</u>	<u>723,886</u>

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

NOTES

1. General and legal information

The West African Power Pool is a specialised institution of ECOWAS headquartered in the Republic of Benin.

The West African Power Pool (WAPP) was created by Decision A/DEC.5/12/99 during the 22nd Summit of the Authority of ECOWAS Heads of State and Government in order to address the issue of power supply deficiency within West Africa. The 29th Summit of the Authority of ECOWAS Heads of State and Government held in Niamey January 2006, adopted the Articles of Agreement establishing the new WAPP Organisation by Decision A/DEC.18/01/06. The new Organisation began actual operations in July 2006.

WAPP's mandate is to ensure the establishment of a Regional Electricity Market in West Africa in order to provide the citizens of the Community with increased access to stable and reliable electricity supply at competitive costs.

During the year, WAPP implemented the following donor funded projects in pursuance of its mandate:

- Integrated and Technical Assistance Project (ITAP);
- North Core Project;
- Solar Development Project;
- Coted D'Ivoire-Liberia-Sierra Leone-Guinea (CLSG) Project; and
- Information and Coordination Centre (ICC) and Electricity Market in ECOWAS Region Project.

2. Summary of significant accounting policies

The principal accounting policies applied in the preparation of these financial statements are set out below. These policies have been consistently applied to all the years presented, unless otherwise stated.

2.1 Basis of preparation

The financial statements of WAPP have been in accordance with International Public Sector Accounting Standards (IPSAS). The measurement base applied is historical cost adjusted for revaluations of assets.

In the absence of an International Public Sector Accounting Standard that specifically applies to a transaction, other event or condition, management uses its judgement in developing and applying an accounting policy that results in information that is relevant to the decision-making needs of users that the financial statements:

- (i) represent faithfully the financial position, financial performance and cash flows of the entity;
- (ii) reflect the economic substance of transactions, other events and conditions and not merely the legal form;
- (iii) are neutral, i.e., free from bias;
- (iv) are prudent; and
- (v) are complete in all material respects.

NOTES (CONTINUED)

2. Summary of significant accounting policies (continued)

The policies have been consistently applied to all years presented.

The preparation of financial statements in conformity with IPSAS requires the use of certain critical accounting estimates. It also requires Executive Board to exercise judgement in the process of applying the institution's accounting policies. Changes in assumptions may have a significant impact on the financial statements in the period the assumptions changed. The areas involving a higher degree of judgement or complexity, or areas where assumptions and estimates are significant to the financial statements are disclosed appropriately.

2.2 Adoption of newly published standards and interpretations and revised reporting standards and interpretations

a. New standards and amendments not applicable to the Institution

IPSAS 40, Public Sector Combinations

IPSAS 40, 'Public Sector Combinations' was issued by the International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB) in January 2017. The objective of the standard is to improve the relevance, faithful representation and comparability of the information that a reporting entity provides in its financial statements about a public sector combination and its effects. This standard is effective for financial statements beginning on or after 1 January 2019 and was not applicable to the Institution in preparing its IPSAS financial statements for the year ended 31 December 2020.

b. Standards issued but not yet effective

IPSAS 36 (Amended), Long Term interest in Associates and Joint Ventures

Long-term Interests in Associates and Joint Ventures (Amendments to IPSAS 36) was issued in January 2019 by International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB). The objective is to make amendments to IPSAS to converge with the narrow-scope amendments to IAS 28, Investments in Associates and Joint Ventures, made by the IASB in Long-term Interests in Associates and Joint Ventures (Amendments to IAS 28) (issued October 2017). An entity shall apply these amendments retrospectively in accordance with IPSAS 3, Accounting Policies, Changes in Accounting Estimates and Errors, for annual financial statements covering periods beginning on or after 1 January 2022 with an option for earlier adoption and have not been applied by the Institution in preparing its IPSAS financial statements for the year ended 31 December 2020.

IPSAS 41, Financial Instruments

IPSAS 41 'Financial Instruments' was issued by the International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB) in August 2018. The standard addresses the classification, measurement and derecognition of financial assets and financial liabilities, introduces new rules for hedge accounting and a new impairment model for financial assets. This standard is effective for financial statements beginning on or after 01 January 2023 and have not been applied by the Institution in preparing its IPSAS financial statements for the year ended 31 December 2020.

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

NOTES (CONTINUED)

2. Summary of significant accounting policies (continued)

IPSAS 42, Social Benefits

IPSAS 42 'Social Benefits' was issued by the International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB) in January 2019. The standard provides guidance on accounting for social benefits expenditure. It defines social benefits as cash transfers paid to specific individuals and/or households to mitigate the effect of social risk. This standard is effective for financial statements beginning on or after 01 January 2023 and have not been applied by the Institution in preparing its IPSAS financial statements for the year ended 31 December 2020.

2.3 Foreign currencies translation

(a) Functional and presentation currency

Items included in the financial statements are measured using the currency of the primary economic environment in which the Organisation operates (the functional currency which is FCFA). The financial statements are presented in Unit of Account (UA) which is the presentation currency of WAPP.

(b) Transactions and balances

Transactions during the period are translated into the presentation currency, Unit of Account (UA) using rates at the date of the transaction. Monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies at the reporting date are translated into UA at the rates of exchange ruling at that date. Gains or losses realised or incurred are recognised in the statement of financial performance.

2.4 Financial instruments

Financial assets and liabilities are recognized by WAPP when the Organisation becomes a party to the contractual provisions of the instrument. Financial assets are derecognized when the rights to receive cash flows from the assets have expired, have been waived or have been transferred and the Organisation has transferred substantially all risks and rewards of ownership. Financial liabilities are derecognized when the obligation specified in the contract is discharged, waived, cancelled, or expired. Financial assets and financial liabilities are initially recognised at fair value.

(i) Classification

Financial assets and liabilities have been recognised in the statement of financial position and measured in accordance with their classification. The classification of financial instruments at initial recognition depends on the purpose for which the financial instruments were acquired and their characteristics. At initial recognition, the Organisation classifies its financial instruments in the following categories:

NOTES (CONTINUED)

2. Summary of significant accounting policies (continued)

2.4 Financial instruments (continued)

Financial assets

Financial assets held at amortised costs: These are assets measured at fair value at initial recognition less principal repayments plus accrued interest, net of any impairment loss. WAPP's financial assets comprise cash at bank, receivables from exchange transactions, recoverable from non-exchange transactions and prepayments and are included in current assets due to their short-term nature. These assets are initially recognized at fair value (the amount expected to be received) plus any transaction cost, and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method less any provision for impairment.

Financial liabilities

WAPP's financial liabilities represent mainly account payables and separation provision. These are initially recognised at fair value (the amount at which the obligation is expected to be settled) including any direct transaction cost and subsequently measured at amortised cost using the effective interest method. WAPP's financial liabilities are classified as current liabilities if payment is within twelve months. Otherwise, they are presented as non-current liabilities.

(ii) *Offsetting financial instruments*

Financial assets and liabilities are offset and the net amount reported in the statement of financial position when there is a legally enforceable right to offset the recognised amounts and there is an intention to settle on a net basis or realise the asset and settle the liability simultaneously.

(iii) *Fair value*

As at 31 December 2020, the carrying amounts of financial assets and liabilities held by WAPP approximate their fair values.

2.5 Property, Plant and Equipment

Property, plant and equipment (PPE) are stated at acquisition cost less accumulated depreciation and accumulated impairment losses.

Depreciation is calculated on the straight-line basis at rates estimated to write off the cost of each item over the estimated term of its useful life. A full year's depreciation is charged in the year of acquisition. No depreciation is charged in the year of disposal.

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

NOTES (CONTINUED)

2. Summary of significant accounting policies (continued)

2.5 Property, Plant and Equipment (continued)

The annual rates used for this purpose are as follows:

Computers	25%
Equipment	14.20%
Furniture and Fixtures:	
Residence	33.33%
Office	25%
Vehicles	20%
Building	2.86%

Impairment

The carrying values of PPE are reviewed for impairment if events or changes in circumstances indicate that they may not be recoverable. If any such indication exists, the recoverable amount of the asset is estimated in order to determine the extent of the impairment loss (if any). Any provision for impairment is charged against the Statement of Financial Performance in the year in which the impairment is identified.

Gains and losses on disposals are determined by comparing the proceeds with the carrying amount and are included in profit or loss.

2.6 Intangible assets

Intangible assets mainly comprise of patented and non-patented technology, know-how and software.

Intangible assets acquired separately are measured on initial recognition at cost.

Following initial recognition, intangible assets are carried at cost less any accumulated amortization and any accumulated impairment losses.

The carrying values of intangible assets are reviewed for indications of impairment annually, or the events or changes in circumstances indicate the carrying value may not be recoverable. If any such indication exists and where the carrying values exceed the estimated recoverable amounts, the assets are written down to their recovery amount.

An intangible asset is derecognised upon disposal or when no future economic benefits are expected to arise from the continued use of the asset. Any gain or loss arising on derecognition of the intangible asset (calculated as the difference between the net disposal proceeds and the carrying amount of the intangible asset) is included in surplus or deficit when the intangible asset is derecognised.

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

NOTES (CONTINUED)

2. Summary of significant accounting policies (continued)

2.6 Intangible assets (continued)

Intangible assets with finite lives are amortised over the useful economic life. Useful lives and methods of amortizations are reviewed, adjusted if appropriate, at each financial year-end. The annual rate used for this purpose is as follows:

Software	25%
----------	-----

2.7 Accounts receivables from exchange transactions

Receivables are stated at their nominal value as reduced by appropriate allowances for estimated irrecoverable amounts or losses. Allowance for loss is established based on a review of outstanding amounts at the reporting date in accordance with the below policy developed by the Finance Committee and approved by the Executive Board.

Provision for doubtful debts

An evaluation of the financial situation of all members is done before setting the provisions for doubtful debts below:

- 100% provision for the category of members in financial difficulty with claims (receivables) of two or more years.
- 40% provision for the category of members who have one-year old receivables.
- 20% provision for regular members in the payment of their arrears.

2.8 Recoverable from non-exchange transactions

Recoverable from non-exchange transactions are recognized at fair value (the amount expected to be received) less any provision for impairment.

2.9 Cash and cash equivalents

For the purposes of the cash flow statement, cash and cash equivalents include cash in hand and deposits held at call with banks.

2.10 Employee benefits

WAPP's contribution to staff (except the Secretary General) retirement benefit schemes are recognised in the statement of financial performance as the obligation falls due. The scheme consists of a monthly contribution of 17% of employees' basic salary as pension fund by the employer.

WAPP sets aside 25% of the Secretary General's annual salary to cater for his separation payment at the end of his service period. This is recognised in the statements of financial performance annually.

NOTES (CONTINUED)

2. Summary of significant accounting policies (continued)

2.11 Provision

Provision for liabilities and charges are recognised when WAPP has a present legal or constructive obligation as a result of a past event, and it is probable that WAPP will be required to settle the obligation. Provisions are measured at managements' best estimate of the expenditure required to settle the obligation at the date of the Statement of Financial Position.

2.12 Leases

Assets leased to or from third parties under agreements, which do not transfer substantially all the risks and rewards of ownership, are classified as operating leases. The Organisation is only involved in operating lease arrangements where it leases its assets to third parties or leases assets from third parties. Rental expense from leased assets of third parties are recognised in the statement of financial performance on a straight-line basis over the period of the lease.

2.13 Revenue recognition

Revenue from exchange transactions

Contributions from member utilities

Assessed contributions from member utilities are recognised when they are approved by the Executive Board. Unpaid contributions during the period are recognised as receivables after netting off any provisions.

Revenue from non - exchange transactions

Grants from donors

Donor grants are recognized as revenue to the extent they are used to meet expenditures in the reporting period. Unused grant income is recorded as liability (deferred income). Cash donations are recognised as income in the statement of financial performance when received.

2.14 Expenses

Expenses are recognised when the transaction or event causing the expense occurs. The Organisation's expenses consist of personnel expenses, general expenses, administrative expense and executive board and committee meetings expenses.

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

3 Property, plant and equipment

3a. Entity (Secretariat and Projects)

Year ended 31 December 2020	Equipment and Furniture	Motor Vehicles	Buildings	*Capital work in progress	Total
Cost					
At 1 January	108,462	641,503	335,161	12,467,886	13,553,012
Additions	-	-	-	1,367,669	1,367,669
Disposals	-	-	-	-	-
At 31 December	<u>108,462</u>	<u>641,503</u>	<u>335,161</u>	<u>13,835,555</u>	<u>14,920,681</u>
At 1 January	95,394	512,713	86,183	-	694,290
Charge for the year	6,535	41,448	9,576	-	57,559
Disposals	-	-	-	-	-
At 31 December	<u>101,929</u>	<u>554,161</u>	<u>95,759</u>	-	<u>751,849</u>
Net book amount at 31 December 2020	<u>6,533</u>	<u>87,342</u>	<u>239,402</u>	<u>13,835,555</u>	<u>14,168,832</u>

* Capital work in progress

This represents direct payments by the European Commission towards the WAPP ICC project which involves the construction of an Information Coordination Centre and the installation of equipment both at the ICC and National Utilities Control Centres.

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

Property, Plant and Equipment (continued)

3b. Secretariat

Year ended 31 December 2020	Equipment and Furniture	Motor Vehicles	Buildings	Total
Cost				
At 1 January	108,462	641,503	335,161	1,085,126
Additions	-	-	-	-
Disposals	-	-	-	-
At 31 December	<u>108,462</u>	<u>641,503</u>	<u>335,161</u>	<u>1,085,126</u>
At 1 January	95,394	512,713	86,183	694,290
Charge for the year	6,535	41,448	9,576	57,559
Disposals	-	-	-	-
At 31 December	<u>101,929</u>	<u>554,161</u>	<u>95,759</u>	<u>751,849</u>
Net book amount at 31 December 2020	<u>6,533</u>	<u>87,342</u>	<u>239,402</u>	<u>333,277</u>

3b. Secretariat

Year ended 31 December 2019	Computers	Equipment and Furniture	Motor Vehicles	Buildings	Total
Cost					
At 1 January	216,772	108,462	528,062	335,161	1,188,457
Additions	-	-	113,440	-	113,440
Disposals	-	-	-	-	-
At 31 December	<u>216,772</u>	<u>108,462</u>	<u>641,502</u>	<u>335,161</u>	<u>1,301,897</u>
At 1 January	216,772	88,859	463,106	76,607	845,344
Charge for the year	-	6,535	49,607	9,576	65,718
Disposals	-	-	-	-	-
At 31 December	<u>216,772</u>	<u>95,394</u>	<u>512,713</u>	<u>86,183</u>	<u>911,062</u>
Net book amount at 31 December 2019	<u>-</u>	<u>13,068</u>	<u>128,789</u>	<u>248,978</u>	<u>390,835</u>

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

	Entity (Secretariat and Projects) 2020	2020	Secretariat 2019
4. Cash and bank balances			
4a. Bank balances			
WAPP Secretariat: Cash at bank	1,804,929	1,804,929	720,895
ITAP	91,890	-	-
North Core Project	255,744	-	-
Solar Development Project	766,059	-	-
CLSG Project	413,519	-	-
Information and Coordination Centre (ICC) Project	<u>171,132</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>3,503,273</u>	<u>1,804,929</u>	<u>720,895</u>
4b. Cash balances			
WAPP Secretariat: Cash on hand	11,238	11,238	2,991
ITAP	7,629	-	-
North Core Project	1,440	-	-
Solar Development Project	<u>274</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>20,581</u>	<u>11,238</u>	<u>2,991</u>
5. Receivables from exchange transactions			
Members' contribution receivable	3,033,138	3,033,138	2,563,955
Provision for doubtful debts	<u>(2,452,976)</u>	<u>(2,452,976)</u>	<u>(1,975,839)</u>
	580,162	580,162	588,116
Staff advances	30,303	30,303	7,889
Project Advances	<u>10,714</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>621,179</u>	<u>610,465</u>	<u>596,005</u>

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

	Entity (Secretariat and Projects) 2020	2020	Secretariat 2019
6. Recoverable from non - exchange transactions			
World Bank Projects	9,397	9,397	394,764
Other Projects	<u>21,286</u>	<u>21,286</u>	<u>256,083</u>
	<u>30,683</u>	<u>30,683</u>	<u>650,847</u>
<p>These are expenses incurred on various donor funded projects which are yet to be refunded to WAPP.</p>			
7. Prepayment			
Insurance	3,094	3,094	4,719
Rent	12,105	12,105	12,251
Internet	<u>6,547</u>	<u>6,547</u>	<u>12,070</u>
	<u>21,746</u>	<u>21,746</u>	<u>29,040</u>
8. Accounts payables			
Auditors Remuneration	20,338	20,338	16,680
Others*	<u>695,855</u>	<u>695,855</u>	<u>426,827</u>
	<u>716,193</u>	<u>716,193</u>	<u>443,507</u>

* Others: this includes payables to Benin telecom, staff refunds, Omed voyage among others for various services rendered to WAPP.

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

	Entity (Secretariat and Projects)	Secretariat	
	2020	2020	2019
9. Separation provision			
Balance as at January 1	31,409	31,409	82,268
Charge and interest for the year	<u>25,062</u>	<u>25,062</u>	<u>22,200</u>
	<u>56,471</u>	<u>56,471</u>	<u>104,468</u>
Payment to Secretary General	-	-	(73,059)
Balance as at 31 December	<u>56,471</u>	<u>56,471</u>	<u>31,409</u>

This represents funds set aside annually by WAPP to cater for the Secretary General's separation payment at the end of his service period.

10. Revenue from exchange transactions

Contributions from members

This represents assessed contributions from member utilities approved by the Executive Board. An amount of UA 5,109,102 was recognized at the year ended 31 December 2020 (2019:UA 5,414,970).

11. Revenue from non- exchange transactions

Grants received

Support from donors to WAPP Secretariat Integrated and Technical Assistance Project	-	-	9,186
North Core Project	6,266,495	-	-
Solar Development Project	1,090,348	-	-
CLSG	2,341,562	-	-
Information and Coordination Centre (ICC) Project	-	-	-
	<u>1,550,591</u>	-	-
	<u>11,248,996</u>	-	<u>9,186</u>

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

	Entity (Secretariat and Projects) 2020	2020	Secretariat 2019
12. Project Expenses			
ITAP	6,364,227	-	-
North Core Project	1,424,058	-	-
Solar Development Project	1,548,783	-	-
CLSG Project	245,822	-	-
ICC Project	<u>32,258</u>	=	=
	<u>9,615,148</u>	=	=
13. Personnel expenses			
Staff salaries	1,217,421	1,217,421	1,154,493
Salary for contractors and temporary staff	232,514	232,514	272,332
Initial travel and accommodation	2,477	2,477	5,415
Educational expenses	364,722	364,722	273,265
Other expenses	856,061	856,061	468,416
Pension fund contributions	210,803	210,803	192,062
Separation provision for SG	20,135	20,135	20,135
Medical expenses	49,301	49,301	28,314
Training Costs	<u>23,321</u>	<u>23,321</u>	<u>74,497</u>
	<u>2,976,755</u>	<u>2,976,755</u>	<u>2,488,929</u>
14. General expenses			
Administration Expenses	129,318	129,318	99,001
Repairs and Maintenance	51,761	51,761	61,997
Utility Expenses	9,098	9,098	16,776
Rent	24,445	24,445	32,473
Transportation	48,348	48,348	85,341
Audit Fees and expenses	18,988	18,988	24,130
Legal fees	370	370	237,044
Consultancy services	-	-	2,109
Software licenses	<u>43,341</u>	<u>43,341</u>	<u>55,373</u>
	<u>325,669</u>	<u>325,669</u>	<u>614,244</u>

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

	Entity (Secretariat and Projects) 2020	2020	Secretariat 2019
15. Administrative expenses			
Public Relations, Publicity and Adverts	35,754	35,754	44,778
Postages and Communications	80,197	80,197	56,610
Official Missions	219,148	219,148	593,082
Conference materials	860	860	4,233
Linguistic Services	26,034	26,034	35,159
Entertainment/ reception/ retreats	14,209	14,209	77,867
Recruitment	105	105	1,597
Technical Coop with International Organizations	-	-	4,282
	<u>376,307</u>	<u>376,307</u>	<u>817,608</u>
16. Executive Board and Committee expenses			
Executive Board Meetings	104,121	104,121	245,206
Engineering and Operating Committee Meetings	28,052	28,052	73,658
Strategic Planning and Environmental Committee Meetings	11,019	11,019	42,939
Finance Committee Meetings	67,846	67,846	32,507
Human Resources and Governance Committee Meetings	6,529	6,529	71,287
Distribution and Commercial Committee	7,586	7,586	282
	<u>225,153</u>	<u>225,153</u>	<u>465,879</u>
17. Impairment charge			

This represents provision for member contribution receivables as at each year end. An amount of UA (477,137) was recognized at the year ended 31 December 2020 (2019:UA (400,236)).

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

	Entity (Secretariat and Projects) 2020	2020	Secretariat 2019
18. Net finance expense			
Bank Interest*	(23,516)	(23,516)	(27,780)
Bank charges	2,999	2,999	5,791
Exchange rate differences (losses):			
Secretariat	567,061	567,061	271,803
Projects	<u>199,135</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>745,679</u>	<u>546,544</u>	<u>249,814</u>
* Bank interest: This relates to interest earned on the accounts created for the fixed deposits of the Secretary General's separation payment at the end of his service period as well as fixed deposit for payment of staff salaries.			
19. Cash generated from operations			
Net surplus for the year	1,559,161	123,978	321,728
Adjustments for non-cash items:			
Depreciation of tangible assets and amortisation of intangible assets	57,559	57,559	65,719
Amortisation of capital grant	-	-	-
Loss on disposal of fixed assets	-	-	-
Capital Work-in-progress written off	-	-	16,914
Changes in working capital:			
Increase in Receivables from exchange transactions	(25,172)	(14,462)	(431,097)
Decrease/(Increase) in Recoverable from non-exchange transactions	620,164	620,164	(159,041)
Decrease in Prepayments	7,293	7,293	2,681
Increase in accounts payables	272,687	272,687	145,136
Increase/(Decrease) in separation provision	<u>25,062</u>	<u>25,062</u>	<u>(50,859)</u>
Cash generated from /used in operations	<u>2,516,754</u>	<u>1,092,281</u>	<u>(88,819)</u>

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

20. Related party transactions

a. Directors remuneration

Those in charge of governance for West African Power Pool (WAPP) is the Executive Board as indicated on page 1. Members of the Board are entitled to payment of honoraria and other travel related expenses when participating in WAPP meetings or any other WAPP business.

b. Remuneration of key management personnel

Except the Secretary General who is remunerated by the organisation, no other board member received any remuneration or loans other than the above entitlements during the year under review. For the year under review, the Secretary General's total emolument was **UA 93,016** (2019: UA 91,200).

21. Financial risk management

The Organisation's activities expose it to a variety of financial risks: credit risk, liquidity risk and market risk.

The Organisation's overall risk management programme focuses on minimising the potential adverse effects on its financial performance. Financial risk management is overseen by the Finance Committee. The Organisation does not hedge any of its risk exposures.

21.1 Credit risk

Credit risk arises from cash and cash equivalents and deposits with banks and financial institutions as well as credit exposures to customers, including outstanding receivables and committed transactions. Credit risk is the risk that a counterparty will default on its contractual obligations resulting in financial loss to the Organisation.

The Organisation's maximum exposure to credit risk at the end of the reporting date is as follows:

	Entity (Secretariat and Projects)	31 December 2020	31 December 2020	Secretariat 31 December 2019
Cash and bank balances	3,523,854	1,816,168		723,886
Receivables from exchange transactions	621,179	610,465		596,005
Recoverable from non-exchange transactions	30,683	30,683		650,847
Prepayments	<u>21,746</u>	<u>21,746</u>		<u>29,040</u>
	<u>4,197,462</u>	<u>2,479,062</u>		<u>1,999,778</u>

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

21.1 Credit risk (Continued)

WAPP manages its exposure to credit risk by:

- Holding bank balances and short-term deposits (demand deposits) with reputable banking institutions registered in The Republic of Benin; and
- Maintaining credit control procedures over accounts receivable.

The Organisation has no credit risk exposures relating to off balance sheet items.

WAPP does not require any collateral or security to support financial instruments and other receivables it holds due to the low risk associated with the realisation of these instruments.

21.2 Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Organisation will not be able to meet its financial obligations as they fall due. The Organisation manages liquidity risk by maintaining adequate cash reserves.

21.3 Market risk

The Organisation takes on exposure to market risks, which is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices. Market risks arise from open positions in interest rate, currency and equity products, all of which are exposed to general and specific market movements and changes in the level of volatility of market rates or prices such as interest rates, foreign exchange rates and equity prices. The objective of market risk measurement is to manage and control market risk exposures within acceptable limits while optimising the return on risk. The management is responsible for the development of detailed risk management policies and for day-to-day implementation of those policies.

21.3.1 Foreign exchange risk

Foreign exchange risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in foreign exchange rates. The positions of currencies held are monitored on a regular basis. The objective of monitoring the position in foreign currency is to manage foreign exchange risk due to movements in rates.

WAPP operates separate bank accounts in CFA and US\$ currencies. WAPP incurs currency risk as a result of the conversion of foreign currency balances held in these bank accounts to UA at period end. The currency risk associated with this balance is considered minimal and therefore WAPP does not hedge its foreign currency exposure. Foreign currency transactions are translated to UA at exchange rates at the dates of the transactions.

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

21.3.2 Interest rate risk

Interest rate risk is the exposure of current and future earnings to adverse changes in the level of interest rates. The Organisation does not hold any financial instrument subject to interest rate risk.

21.3.3 Price risk

The Organisation does not hold any financial instrument subject to price risk.

22. Capital commitments

There were no capital commitments at 31 December 2020 (2019: nil).

23. Contingent liabilities

The organisation is involved in some ongoing legal suits at the Court of Justice of the Economic Community of West African States (ECOWAS) in Abuja, with possible financial impact totalling FCFA 575,271,380 (2019: FCFA 473,027,360) in the event of adverse decisions against the Organisation.

24. Impact of COVID-19

The World Health Organisation characterised the spread of COVID-19 as a pandemic on 11 March 2020. Although the spread of COVID-19 and the necessary containment measures being taken has impacted on the economy within the year under review, the Organisation does not expect the pandemic and its aftermath to have a significant impact on its program activities.

Based on assessments performed, the Executive Board concludes that there is no material uncertainty over going concern for the Organisation as result of COVID-19.

25. Comparatives

This is the first year of reporting all other projects implemented by the WAPP, thus there are no comparatives for the Entity (Secretariat and Projects).

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

Presentation of Budget Information in Financial Statements

Basis of preparation

The budget information has been prepared on a cash basis since it is the policy of WAPP to apply the cash basis of accounting for its budgets during the fiscal year.

On the other hand, the financial statements have been prepared on accrual basis of accounting. The accrual basis of accounting is one under which transactions, other events and conditions are recognised when they occur (and not only when cash or its equivalent is received or paid). Therefore, the concept recognises revenue when earned and expenses when incurred.

Key assumptions include:

- Funding available throughout the periods
- Member utilities will pay their contributions regularly

Budget Approval

WAPP's highest decision-making body is the General Assembly which provides the overall strategic direction of the institution and adoption of Executive Board's reports.

The functioning of WAPP is entrusted to the Executive Board whose functions include: "Examination and recommendation to the General Assembly, the entry, exit and re-entry of Members to the Pool, authorisation of major contracts, Approval or revision of the operating and capital budgets and any additional expenditure and approval of audit reports among others. The Executive Board reviews, approves or disapproves actions of the various Organisational Committees of WAPP.

The approval of the Budget by the Executive Board and its adoption at the General Assembly empowers the Secretariat (through the Secretary General), subject to any special conditions to:

- Commit and authorise expenditure and to make all payments to be borne by the Organisation, for the purposes assigned and within the limits of the appropriations and the commitment authority, as the case may be; and
- Provide the Executive Board with monthly budget and variance for review and approval.

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

**Comparison of budget and actual – WAPP Entity (Secretariat and Projects)
as at 31 December 2020**

Introduction

WAPP's financial statements are prepared on accrual basis whilst the budget is on cash basis. The Statement of Financial Position, Statement of Financial Performance, Statement of Changes in Net Assets and Statement of Cash Flow Statements are prepared on a full accrual basis. The financial statements and the budget are therefore prepared using different basis.

To enable users and funders derive the needed benefit and make this presentation useful, management has decided to present a budget/actual comparison. This form of presentation as indicated is to ensure management achieves the reporting requirement of IPSAS 24 and also meet the needs of stakeholders within WAPP for effective decision making.

The approved budget for the expense categories outlined below covers the fiscal period 1 January to 31 December 2020.

Budget/ Actual analysis for the year under review

The budget and actual analysis of WAPP is presented below.

DESCRIPTION	BUDGET	ACTUAL	VARIANCE	VARIANCE	COMMENTS
	UA (1)	UA (2)	UA (3)=(1)-(2)	% (4)=(3)/ (1)	
Operating Revenue					
Contribution from members	5,119,346	5,109,102	10,244	-	
Grants	12,521,066	11,248,996	1,272,070	10%	
Operating Expenses					
Project Expenses	24,580,793	9,615,144	14,965,649	61%	A
Personnel Expenses	2,934,264	2,976,755	(42,491)	-1%	
General Expenses	377,890	325,669	52,221	14%	A
Administrative Expenses	703,249	376,307	326,942	46%	A
Executive Board/Committee Meetings	792,319	225,153	567,166	72%	A

WEST AFRICAN POWER POOL
Financial Statements
For the year ended 31 December 2020

NOTES (CONTINUED)

(All amounts are expressed in UA unless otherwise stated)

DESCRIPTION	BUDGET	ACTUAL	VARIANCE	VARIANCE	COMMENTS
	UA (1)	UA (2)	UA (3)=(1)-(2)	% (4)=(3)/ (1)	
CAPEX	111,624	-	111,624	100%	B
Total Operating and Capital Expenses	29,500,139	13,519,028	15,981,111	54%	

A – The decrease is a result of generally low activity levels due to the effects of the COVID-19 Pandemic on the operations of WAPP during the year.

B- The procurement process for the purchase of vehicles delayed as a result of the COVID-19 Pandemic.